

SOMMAIRE



0097 **Marc JAMET**

TENTATIVE DE NIDIFICATION
DU GEAI DES CHENES (*Garrulus glandarius*)
EN MILIEU ANTHROPIQUE.

Pages 03 - 05

0098 **Pierre LÉON**

SUIVI D'UN DORTOIR
DE PIE BAVARDE (*Pica pica*)
A PLOUNÉOUR-TREZ (FINISTERE)

Pages 06 - 13

0099 **Jean-Noël BALLOT, Frantz BARRAULT, Erwan COZIC,
Bernard ILIOU & Jacques MAOUT**

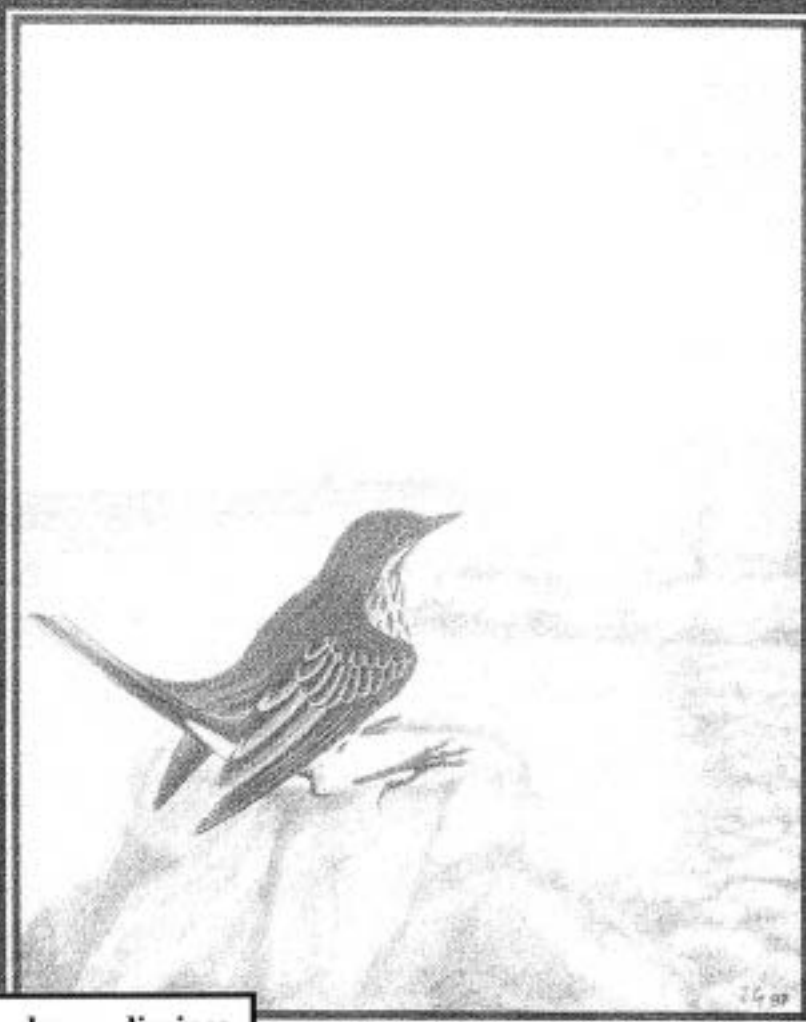
SYNTHESE DES OBSERVATIONS
ORNITHOLOGIQUES BRETONNES
ENTRE LES 16/07/1999 et 15/07/2000.
(première partie).

Pages 14 - 70

LES OISEAUX NICHEURS DE BRETAGNE



Groupe Ornithologique Breton



Il reste encore quelques dizaines d'exemplaires du dernier **ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DE BRETAGNE** réalisé par le Groupe Ornithologique Breton.

Prix : 25 €

Contact : Secrétariat du GOB

1980 - 1985

TENTATIVE DE NIDIFICATION
DU GEAI DES CHENES (*Garrulus glandarius*)
EN MILIEU ANTHROPIQUE



Cliché : Arny Bouquet

Par Marc JAMET

0097

INTRODUCTION

Pour la majorité des ornithologues amateurs, la rédaction d'une note découle inévitablement de l'observation d'une espèce rare ou de la découverte d'une concentration d'individus en un lieu donné, voire de rencontres exceptionnelles lors d'un voyage ... Il existe une autre source d'étonnement qui mérite une trace écrite : celle du comportement atypique d'espèces communes ou considérées comme telles. Combien d'anecdotes dorment dans les carnets de terrain (au mieux) ou sont enfouis dans les esprits (au pire !) Or, le vieil adage « *les écrits restent et les paroles s'envolent* » prend tout son sens lorsqu'une recherche est entreprise pour cerner l'évolution d'une espèce donnée.

Cette petite note, qui ne comporte aucune analyse, a pour but de signaler un comportement particulièrement inhabituel chez le Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) et de stimuler la communication de ce genre d'observations à priori anecdotiques. Sans changer la face du monde ornithologique, elles peuvent apporter des éléments de connaissance.

LES FAITS OBSERVES

Le 13 mai 2003, le retour du soleil m'incite à entamer une ébauche d' I.K.A. (Indice Kilométrique d'Abondance) entre le village de Gascaradec et le bourg de Gourin (Morbihan). L'envol répété de «croupions blancs», alias Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*), lors de mes passages en voiture, laisse présager une bonne densité de l'espèce sur ces 8 km de linéaire vicinal. C'est aux abords de «la capitale des Montagnes noires» qu'une bâtisse agricole (type bergerie parpaings-fibro) attire mon attention car susceptible d'abriter le nid de l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*). L'entrée (3 mètres sur 3 mètres) est situé côté champ. Le bâtiment de 6 mètres sur 10 mètres sert à stocker du matériel agricole et n'est pas fréquenté par les bovins pâtureant le pré, la clôture électrique en empêchant l'accès (cliché 1). Immédiatement, je repère un nid de type «colombidé» posé sur une des fermes. Une tête volumineuse apparaît une fraction de seconde suivie d'un envol précipité ! Le croupion blanc (décidément !), cette silhouette lourde au vol maladroit, et ce cri si caractéristique, confirment bien la présence du Geai des chênes...



Cliché 1 (Marc JAMET)



Cliché Marc JAMET

Je décide d'opérer un rapide retrait afin de ne pas compromettre cette tentative de reproduction d'autant plus incongrue que le maillage bocager intact offre de multiples sites plus habituels pour le Geai des chênes.

Ce n'est qu'un mois plus tard que je retourne sur les lieux, estimant ce laps de temps suffisant pour qu'une éventuelle couvée soit menée à bien. Après plusieurs affûts prolongés, le constat d'abandon est évident. Un rapide contrôle du nid laisse fortement supposer qu'aucune ponte n'a été déposée et que cette nidification s'est limitée à la construction d'un nid. Par ailleurs, l'absence du matériel agricole, présent lors du premier passage, nous indique que la fréquentation humaine s'est intensifiée à un moment crucial du cycle de reproduction du corvidé.

L'observation du nid permet de constater que l'oiseau a profité d'un tasseau cloué contre le ferme pour assurer l'assise de la construction. La pente du toit laisse une ouverture de 20 cm pour l'accès dans la partie haute, le couvreur étant ensuite invisible en position de couvaison. Grâce à l'arrondi de la plaque de fibro, il semblait pouvoir surveiller le côté route où une sortie était également possible *via* l'espace d'une porte mal ajustée (Cliché 2)...

CONCLUSION

Peu d'éléments sont disponibles sur de tels comportements inhabituels pour ce corvidé qui préfère généralement installer son nid de façon plus discrète sur les branches latérales et contre le tronc d'un vieil arbre couvert de lierre. P. GÉROUDET (1961) signale dans les sites anormaux « *à terre sur un talus, sur une poutre ou corniche d'un bâtiment.* » alors que R. HAINARD, cité par P. GÉROUDET dans le même texte, a vu un nid dans une crevasse de rocher au milieu des taillis.

BIBLIOGRAPHIE

GÉROUDET (P.) 1961 .-

Le Geai des chênes (*Garrulus glandarius*), in Les passereaux, du coucou aux corvidés, p 204.

Marc JAMET
Gascaradec
56 110 Gourin

SUIVI D'UN DORTOIR
DE PIE BAVARDE (*Pica pica*)
A PLOUNEUR-TREZ (FINISTÈRE)



Charles Henry Bouquet

Par Pierre LÉON

0098

INTRODUCTION

Tout un chacun connaît, beaucoup détestent, cette élégante de noir et de blanc vêtue qui hante nos villages et nos campagnes. « *La pie voleuse* » des « *Bijoux de la Castafiore* », l'oiseau des superstitions et des nombreuses légendes, l'oiseau aussi d'innombrables persécutions. Mais surtout, l'oiseau victime d'un tissu d'incompréhension.

Ce passereau, tout le monde prétend pourtant le connaître, conserve encore très probablement des jardins secrets bien opaques, même pour les ornithologues les plus avertis.

Les habitudes de rassemblements crépusculaires chez la Pie bavarde (*Pica pica*), comportement fréquent chez de nombreuses espèces de notre avifaune, ont déjà suscité maintes études qui ont laissé des traces sous forme d'articles et de notes, tels que ceux de J. COLLETTE (1974 et 1977) et de B. CADIOU (1994). Le suivi de ces dortoirs permet de déterminer, dans une certaine mesure, l'importance des populations locales de pies, les fluctuations saisonnières des effectifs au cours d'un cycle annuel et l'importance que revêtent les milieux privilégiés par l'espèce pour leur repos nocturne.

Les résultats du suivi de l'un de ces fameux dortoirs, situé en bordure de la Manche dans le Haut-Léon (29), sont rassemblés dans cette note.

LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

Ce dortoir de pies se trouve sur la commune de Plouneour-Trez, à environ 1500 mètres du bourg de cette même commune et à 500 mètres du bourg de Brignogan. Ces deux communes littorales de taille modeste, situées sur la côte Nord du Finistère, ont une vocation agricole (productions légumières pour l'essentiel) et touristique.

PROTOCOLE DE SUIVI

Le lieu de l'étude se situe à proximité de mon domicile. Ceci m'a permis de procéder à un suivi régulier, deux années durant, de ces corvidés au moment de leurs rassemblements crépusculaires. Pour des raisons de convenances personnelles, aucun recensement ne fut réalisé au départ du dortoir à l'aube.

Après quelques essais, je fis le choix d'un point d'observation qui fut ensuite conservé tout au long du suivi. Ce point fixe, situé à une petite centaine de mètres du dortoir, me permit de contrôler dans des conditions très correctes, environ les trois-quarts de l'espace traversé par les pies pour rejoindre leur gîte nocturne, tout en demeurant relativement camouflé derrière un talus et un gros buisson. Les 25% de l'espace échappant à mon observation correspondant à l'angle mort situé à l'arrière de la zone dortoir visuellement inaccessible de mon point de surveillance.

A raison de deux recensements par mois (les 10 et 25 de chaque mois, avec une tolérance de 2 jours de décalage en aval ou en amont de la date théorique), l'étude a commencé le 10 mars 1999 pour se terminer le 25 février 2002. Elle a donc duré deux années complètes. Les journées déplacées dans le temps furent, soit le fait de contraintes personnelles, soit le fait de conditions météorologiques défavorables pouvant entraîner des erreurs importantes dans les résultats.

Après quelques tests de repérage, l'heure de présence de l'observateur fut calquée sur celle de la tombée de la nuit, avec un décalage régulier sur la base du tableau des heures du lever et du coucher du soleil (références « Bureau des Longitudes »). La fin du comptage est décidée « au jugé », lorsque, après 5 à 10 minutes d'attente, aucun oiseau ne semble plus se déplacer et que le silence total règne dans le dortoir.

Les erreurs ne manquent certainement pas. Il faut en particulier préciser que, lors des recensements, des oiseaux ou groupes d'oiseaux peuvent tout à coup quitter le dortoir pour y retourner probablement bien plus tard et en ordre dispersé. De toute évidence, les doubles comptages sont évités avec une précision que l'on peut juger acceptable, car tous les oiseaux « déserteurs » ont été systématiquement retranchés des résultats.

MILIEU FREQUENTE

Le lieu choisi par les pies pour se rassembler en dortoir est une zone humide : bosquets de saules et de peupliers, entourés de prairies pour l'essentiel en friches, en constituent majoritairement le paysage. Les arbres, uniquement des feuillus caduques, Saule marsault *Salix caprea*, Saule cendré *Salix cinerea*, Saule blanc *Salix alba* et Peuplier blanc *Populus alba*, ne dépassent pas une dizaine de mètres de hauteur. Le petit bois constitué est de faible densité. En sous-bois se développe une flore vivace herbacée, pour l'essentiel constituée d'ombellifères et d'orties, à laquelle s'ajoutent quelques arbustes (ronces, prunelliers, sureaux,...). Le tout se développe anarchiquement en broussailles.

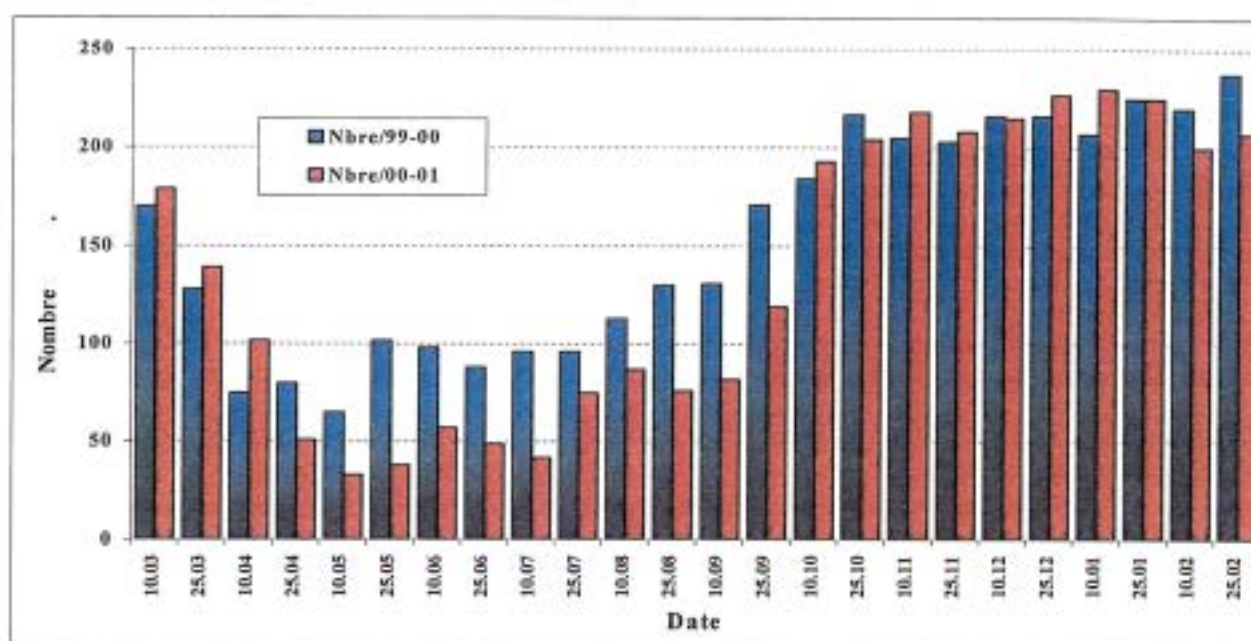
Les hameaux les plus proches (fermes) se situent à moins de 200 mètres du dortoir. Les alentours offrent une mosaïque de cultures légumières, de prés pâturés et de friches humides (prairies et marais), avec bouquets de saules et de peupliers, et de rares résineux tels que le Cyprès de Lambert *Cupressus macrocarpa*.

LES RESULTATS DU SUIVI

Effectifs

C'est avant tout l'importance des concentrations de pies chaque soir à cet endroit qui a suscité ma curiosité et donné l'idée de réaliser cette étude, même si, par la suite, les recensements m'ont fait découvrir que le nombre d'oiseaux présents dans ce dortoir dépassait amplement ce que j'imaginai.

Fig.1.- Evolution mensuelles des effectifs recensés de Pies bavardes dans le dortoir au cours de deux périodes annuelles



On peut tout d'abord remarquer sur la Fig. 1 que ce dortoir fut occupé tout au long des deux années d'étude, et que les fluctuations mensuelles de la population d'oiseaux suivent approximativement les mêmes mouvements d'une année sur l'autre : les effectifs déclinent au printemps et augmentent en fin d'été.

A la différence des dortoirs étudiés par J. COLLETTE (1974 et 1979), on assiste ici à quatre phases distinctes sur un suivi annuel :

- une relative stabilité à un faible niveau d'effectifs d'avril à juillet ;
- une phase d'augmentation d'août à octobre ;
- une phase de stabilité, à un niveau élevé, d'octobre à février ;
- une phase de décroissance en mars et avril.

Ce schéma se rapproche davantage de la description qu'en fait P. GÉROUDET (1998) dans son ouvrage « Les oiseaux d'Europe », mais se démarque nettement de celui des dortoirs étudiés par J. COLLETTE dans le Mortainais qui précise que le dortoir étudié « n'atteint son maximum que progressivement entre octobre et février ». En ce qui concerne le dortoir évoqué dans cette note le maximum des effectifs est atteint dès octobre pour se stabiliser durant tout l'hiver.

Les chiffres présentés sur cet histogramme ne font apparaître que le nombre d'oiseaux visuellement comptabilisés, et ne prennent aucunement en compte l'angle mort, dans lequel d'autres pies échappent de toute évidence à l'observateur. Les effectifs maxima, obtenus en hiver, furent de 238 individus (le 25 février 2000) et les minima, au printemps, de 33 individus (le 10 mai 2001). Si on suppose de façon arbitraire que 25% des oiseaux traversent la zone d'angle mort de 90° qui échappe totalement à l'œil de l'observateur, on obtient une estimation de population se situant entre 44 et 317 oiseaux.

Malgré la rigueur du protocole de recensement, quelques erreurs ne peuvent sans aucun doute être évitées. Peut-être expliquent-elles les petites irrégularités de profil, visibles d'une colonne à l'autre de l'histogramme ? Ces erreurs peuvent être le fait de conditions météorologiques capricieuses ou de mouvements intempestifs d'oiseaux qui, simultanément et dans un parfait désordre, procèdent à des mouvements croisés dans le dortoir. Parfois encore, en fin de soirée, la faible luminosité ou des déplacements d'oiseaux en « rase motte », en particulier par fort vent, peuvent également engendrer des erreurs.

L'âge des oiseaux

Le protocole de suivi ne permet pas d'évaluer avec précision l'âge des pies. Durant la période de reproduction (d'avril à juillet) il est supposé que se soient majoritairement des immatures qui se rassemblent au dortoir (GÉROUDET, 1998).

Il est par contre relativement aisé d'identifier les juvéniles, tout du moins dans les premières semaines d'émancipation : vol laborieux et maladroit, caractérisé par des battements d'ailes plus rapides que chez l'adulte, une queue particulièrement courte (rectrices partiellement formées). Les conditions d'observation ne permettent pas de repérer tous les juvéniles qui intègrent le dortoir, mais suffisent pour donner des indications sur leur présence. Ainsi, au printemps 1999, les premiers juvéniles furent observés le 9 juin (au moins 10 individus) et, au printemps 2000, le 25 mai (au moins 2 individus).

L'heure de rentrée en dortoir

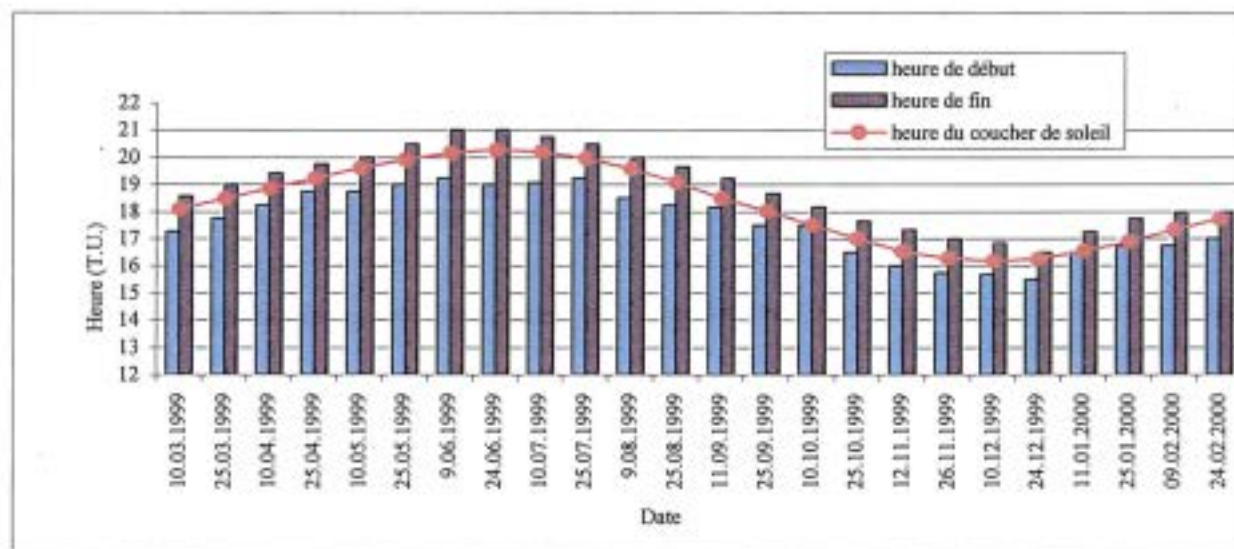
Après les tâtonnements du début, je me suis rapidement rendu compte qu'il suffisait de tenir compte du décalage horaire quotidien du coucher de soleil et de le répercuter d'une fois sur la fois suivante pour parvenir à être ponctuellement présent dès le début de l'arrivée des oiseaux et, ainsi, ne pas perdre de temps en attentes inutiles.

Parfois cependant, par exemple dans le cas de fortes intempéries (pluies diluviennes et tempêtes), je me suis trouvé dans l'obligation de recommencer le recensement le lendemain, car beaucoup d'oiseaux étaient déjà perchés bien avant l'heure prévue. Instinctivement, ces oiseaux n'attendent pas le début du déluge pour se ranger à l'abri.

L'heure de la fin d'arrivée des oiseaux se repère par le silence complet des pies dans le dortoir et quelques autres indications telles que les cris de contact crépusculaires des merles noir *Turdus merula*. De manière générale, après le dernier oiseau rentré, l'observateur demeure sur place durant 10 minutes supplémentaires afin de s'assurer de la fin réelle des mouvements.

La Fig. 2 met bien en évidence le parallèle qui existe entre l'heure du coucher du soleil (en temps universel dans le graphique) et celle de la rentrée des oiseaux dans le dortoir. Il ne semble donc pas faire de doute que, chez la Pie bavarde, le soleil conditionne le moment d'entrée des oiseaux au dortoir.

Fig. 2.-- Horaire d'arrivée des Pies bavardes au dortoir au cours de la période annuelle 1999/2000



Comme il a été dit plus haut, les mauvaises conditions météorologiques avancent dans le temps l'heure de rentrée des oiseaux. En début d'été, du 25 mai au 25 juillet c'est-à-dire durant les deux mois les plus proches du solstice de juin, le temps qui s'écoule entre les premières pies rentrant au dortoir (jusqu'à 2 heures) et les dernières semble bien plus long que le reste de l'année, voire jusqu'à deux fois plus long (Fig. 2).

Le comportement des oiseaux

Tout d'abord, les oiseaux semblent manifester régulièrement certains comportements particuliers au moment de leur entrée dans le dortoir. Même si certains individus rentrent « en solitaires », la plupart d'entre eux adoptent des comportements sociaux qui, si leur interprétation est délicate, ne semblent aucunement être le fruit du hasard.

La description de ce qui va suivre n'est pas celle d'un comportement général des pies, bien que ce comportement ait été maintes fois observé. En tout début des mouvements des oiseaux, rarement plus d'une dizaine d'entre eux sont déjà perchés, souvent en périphérie du dortoir. Ils émettent des jacassements qui leur permettent d'établir une communication entre eux et avec les oiseaux dispersés aux alentours, puis, peu à peu, ils se dispersent à nouveau hors du dortoir comme si déjà l'aube pointait ses lueurs. C'est au moins un quart d'heure plus tard que les véritables mouvements de rentrée sont observés. Ce sont tout d'abord des oiseaux isolés ou en petits groupes, de 3 à 4 individus, qui rejoignent le bosquet. Plus tard, les groupes sont plus importants, au cœur de l'hiver ils peuvent atteindre 20 à 30 oiseaux et parfois bien davantage (un groupe de 80 pies le 10 novembre 2000 vers 18 heures, près de 100 pies le 25 février 2001).

Généralement ces groupes se sont préalablement formés aux alentours plus ou moins proches du dortoir. Ces « pré rassemblements » sont accompagnés de multiples manifestations vocales, dont la richesse et la variété décuplent de février à mai. Les oiseaux hésitent souvent longtemps (la présence de l'observateur n'y est-elle pas étrangère ?) avant que l'un d'eux ne s'engage pour une dernière étape. Quelques secondes plus tard, cet oiseau plus téméraire que les autres est suivi de toute la troupe, qui s'empresse de rentrer avec fracas sous les frondaisons.

Souvent, en fin de soirée, des groupes de pies parfois assez importants rentrent au dortoir en vol direct après avoir parcouru, semble-t-il, une longue distance. Il s'agit toujours des dernières arrivées et probablement des plus éloignées des zones d'alimentation.

L'observation de ces comportements permet de penser que les pies s'alimentent aux alentours proches du dortoir y rentrent les premières, peut-être trop tôt parfois, quitte de temps à autres à en ressortir avant la nuit tombée. Les oiseaux qui passent la journée dans des zones plus éloignées ne rentrent que plus tard tandis que les « retardataires » semblent être ceux qui doivent parcourir de grandes distances pour rejoindre le dortoir.

Si l'arrivée des pies s'accompagne de multiples manifestations vocales, le silence total constaté dès la rentrée du dernier oiseau en fait des voisins relativement discrets. En effet, le manège quotidien des corvidés semble passer inaperçu aux yeux et aux oreilles des riverains pourtant bien proches (100-200 m).

La présence des couples dans le dortoir ?

Au cours du printemps 2000, j'ai amélioré le protocole en notant le nombre d'oiseaux intégré dans chaque groupe qui rejoignait le dortoir tout en prenant en compte les solitaires. Outre le fait que c'est surtout en hiver que ces groupes semblent les plus importants (voir plus haut), j'ai pu constater que, du 10 mars au 25 mai, ce sont environ 45 % des oiseaux qui rentrent au dortoir par groupes de 2 individus (d'apparence adulte). S'agit-il d'immatures déjà appariés mais trop jeunes pour se reproduire ? Doit-on penser que de nombreux adultes rejoignent en couples ce dortoir durant la saison de nidification ? Le 25 avril de ce même printemps, les deux tiers des oiseaux rentrent à la tombée de la nuit en « solitaires », l'autre tiers en « couples ». Cela signifie-t-il que cette période correspond à l'incubation et que les mâles restent fidèles à leurs habitudes crépusculaires ? Aucune affirmation ne peut être établie sans une minutieuse vérification, qui ne peut être réalisée qu'en procédant, par exemple, à un marquage des oiseaux.

Comportement d'autres espèces dans le dortoir

Au cours des recensements de pies, d'autres espèces ont pu être observées, rentrant-elles aussi dans le même bosquet, mais pour la plupart ne faisant qu'y passer.

Les autres corvidés (Corneille noire *Corvus corone corone* et Geai des chênes *Garrulus glandarius*) ne daignent pas occuper ce dortoir et se contentent de traverser ou survoler le site pour rejoindre leur refuge. En période hivernale, j'ai régulièrement pu observer des passages crépusculaires de Bergeronnettes de Yarrell *Motacilla alba yarrellii* au-dessus de la zone. Seul le Pigeon ramier *Columba palumbus* parfois mêlé au Pigeon colombin *Columba oenas* semble toléré par les pies dans ce dortoir. Chaque soir, pendant une partie de l'année, le bosquet fut traversé par un Epervier d'Europe *Accipiter nisus* sans que celui-ci n'engendre de mouvement de panique chez les corvidés. La présence toute proche d'un couple de Hibou moyen-duc *Asio otus* n'occasionna elle non plus aucune réaction. Ce rapace nocturne s'est d'ailleurs reproduit au printemps 2001 à moins de 200 mètres du dortoir.

Estimation de la densité

Il est délicat de procéder à une estimation de la densité de la population de pies présentes sur le secteur qui « alimente » ce dortoir. Il faudrait préalablement déterminer avec exactitude les limites de la zone d'attraction de ce dortoir. Cette opération semble d'autant plus délicate que, de toute évidence, certains oiseaux ne s'y rejoignent pas durant une période de l'année, particulièrement en période de reproduction. Par ailleurs, il est possible que ce dortoir soit alimenté par d'autres « micro dortoirs » à certains moments de l'année. La modestie des effectifs enregistrés en été pourrait le laisser penser. Il est en tout cas évident que ce dortoir exerce une attraction forte sur les oiseaux car il m'est fréquemment arrivé d'observer des pies à la tombée de la nuit quittant leur secteur d'alimentation, pourtant proche d'un dortoir plus modeste, pour parcourir de longues distances et rejoindre ce dortoir.

Des nombreuses observations réalisées, il apparaît que la superficie maximale (en période hivernale, lorsque les effectifs présents atteignent leur sommet dans le dortoir) occupée par les pies de ce dortoir pour subvenir à leur alimentation est de l'ordre de 350 hectares. La densité maximale estimée serait donc, au vu des résultats des recensements, de l'ordre de 8 à 9 oiseaux pour 10 hectares. Cette densité, si elle paraît élevée, n'est pas surprenante sur une zone qui semble très favorable à cette espèce du fait de l'apparente abondance des ressources alimentaires.

Les dortoirs des alentours

Les dortoirs situés alentour n'ont pas été répertoriés de façon exhaustive. Seuls ont été notés ceux qui furent repérés par hasard. Ainsi, sans effectuer de recherche spécifique, quelques 8 dortoirs de pies ont été repérés sur les communes avoisinant le lieu d'étude (*Kerizel* à Goulven ; *La Gare* et *Lanveur* à Plouneour-Trez ; *Minioc* et *Tromelin* à Kerlouan ; *Perros* à Brignogan ; *Prat Ledan* à Plouguerneau ; *Trimean* à Guissény).

Dans chacun de ces dortoirs, les corvidés semblent marquer une prédilection pour les zones humides en friches de superficie variable, envahies d'arbres feuillus de taille modeste à moyenne. En aucun cas ils n'adoptent les arbres à feuilles persistantes, tels que les résineux (pins ou cyprès) qui pourraient pourtant leur assurer une plus grande discrétion. En ce domaine, les pies privilégient une bonne surveillance des alentours à la sécurité d'un camouflage efficace.

Ce nombre de dortoirs est, sans aucun doute, très en-dessous de la réalité car de nombreuses zones humides pourvues en saules et peupliers, correspondant donc parfaitement aux milieux fréquentés par les pies en dortoir, n'ont pas été prospectées.

Quelques hypothèses sur les raisons d'une forte densité de pies dans ce secteur

L'importance de la densité de Pies bavardes sur les communes littorales telles que Plouneour-Trez et Brignogan est probablement liée aux activités humaines sur ces communes. En effet, celles-ci leur fournissent d'abondantes ressources alimentaires.

Les cultures légumières, en particulier d'endives et de carottes, laissent après récolte des quantités importantes de déchets (racines et feuilles) qui jonchent la surface des parcelles. Il n'est pas rare de voir une vingtaine de pies s'alimenter sur une parcelle de ces légumes après leur arrachage. Par ailleurs, les déchets de ces légumes et de bien d'autres (échalotes et choux-fleurs) sont fréquemment entassés dans des coins de champs, souvent, on aimerait savoir pourquoi, près d'un ruisseau ou dans une zone humide, où ils restent pourrir durant des mois. Ces légumes en décomposition attirent insectes et vers qui contribuent à compléter le régime alimentaire des pies.

Les communes littorales alentour connaissent aussi une activité touristique importante. Personne n'est sans savoir que cette activité entraîne une prolifération de déchets de toutes sortes dont une partie convient parfaitement aux corvidés dont il est question dans cette note. Il apparaît que, justement, ce complément alimentaire intervient particulièrement en période estivale, au moment même où les productions légumières sont encore en terre et donc inexploitable par les pies.

La proximité du littoral est également un facteur non négligeable dans la prolifération de ces corvidés. Tout comme les corneilles, les pies affectionnent les laisses de mer. Elles s'y nourrissent d'insectes, de crustacés, de vers, voire de cadavres ou de débris végétaux.

De plus, la présence de vastes étendues de bosquets humides sur les communes littorales du « Pays Pagan », biotopes manifestement prisés par les pies pour leurs rassemblements nocturnes, ne représente certainement pas un handicap à la prolifération de ce corvidé.

Enfin, il ne faut pas oublier que les pies étaient à une époque, pas très lointaine, un des oiseaux les plus persécutés (chasse, empoisonnements, dénichages ...). Si la chasse et les empoisonnements perdurent encore en maints endroits, il faut bien reconnaître qu'aujourd'hui, beaucoup d'enfants ont remplacé les escalades périlleuses vers d'hypothétiques nichées par des après-midi lascives devant télé, jeux vidéo ou autres ...

CONCLUSION

Le dortoir de Pie bavarde dont il est question dans cette note est situé dans une friche humide essentiellement envahie de saules et de peupliers, biotope semble-t-il généralement utilisé en zone rurale dans ce secteur du Pays Pagan. Cela correspond à ce qui est déjà précisé dans la littérature (GÉROUDET, 1998).

Les effectifs de pies qui fréquentent ce dortoir fluctuent entre 40 et 320 individus, chiffres qui, sans être exceptionnels – M. CUISIN parle de gros dortoirs pouvant atteindre 660 oiseaux en Pologne, en Allemagne et en France (GÉROUDET, 1998) – sont tout de même très importants. De plus, ce dortoir est occupé tout au long de l'année.

L'importance de ces rassemblements nocturnes varie selon les saisons en respectant d'une année sur l'autre un même schéma, à savoir de faibles effectifs en période de nidification, une augmentation progressive dès la fin de l'été, une stabilité à un niveau maximum d'octobre à février, puis une chute des effectifs en fin d'hiver.

Des observations réalisées au cours de ce suivi, il ressort que, lorsque les conditions météorologiques sont clémentes, les oiseaux sont étroitement conditionnés par la lumière du jour pour se décider à rejoindre le dortoir. Par contre, ils avancent de façon significative le moment du rassemblement lorsque la météorologie est très mauvaise.

Les différents mouvements qui rapprochent les pies de leur lieu de rassemblement ne semblent pas se dérouler de manière anarchique mais bien dans un processus qui laisse peu de place au hasard. La répétition de ces mouvements semble en tout cas le laisser penser. Les différentes étapes qui mènent les oiseaux de leur lieu d'alimentation jusqu'au dortoir paraissent étroitement codées de manière autant gestuelle que vocale. Ce haut niveau de communication entre les oiseaux est un indicateur de sa grande sociabilité.

Si les biotopes recherchés par les pies dans cette région de Bretagne ne semblent pas manquer, il est évident que les activités humaines favorisent indéniablement la prolifération de ce corvidé en lui fournissant des ressources alimentaires plus qu'il ne lui en faut. Il va sans dire que l'on retrouve une fois encore une contradiction dont l'Homme se fait fort, à savoir qu'il reproche à la Pie bavarde une prolifération dont il est pourtant le premier responsable.

Aller plus avant dans cette approche, afin de préciser de nombreux points demeurés dans l'ombre, devra faire appel à des méthodes plus sophistiquées comme le marquage individuel des oiseaux (marquage coloré) puis leur contrôle ultérieur.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Jacques Garoche pour la relecture de cette note et pour les améliorations apportées.

BIBLIOGRAPHIE

- CADIOU (B.) 1994.- Un dortoir citadin de Pies bavardes (*Pica pica*) à Brest, janvier à juin) 1994 (première partie). *Ar Vran*, Vol5 (2) : 3-7.
- COLLETTE (J.) 1974.- Dortoirs de pies du Mortainais. *Le Cormoran* 11-12 : 169-188.
- COLLETTE (J.) 1977.- Dortoirs de pies du Mortainais (2^{ème} partie). *Le Cormoran* 17-18: 172-184.
- GÉROUDET (P.) 1998.- La Pie bavarde, in GÉROUDET Les passereaux d'Europe, Tome II. Lausanne : 308-313.

Pierre Léon
3, rue Radenoc

29 890 – BRIGNOGAN

**SYNTHESE DES OBSERVATIONS
ORNITHOLOGIQUES BRETONNES
ENTRE LES 16/7/1999 et 15/7/2000.**

(Première partie)

Par Jean-Noël BALLOT, Frantz BARRAULT, Erwan COZIC, Bernard ILIOU & Jacques MAOUT

0099

PLONGEON CATMARIN *Gavia stellata*.

L'espèce est observée du 16 août au 1er mai

La première observation est très précoce, le 16 août à la pointe Saint Gildas/Préfailles (44).

Après quelques rares observations courant novembre en Finistère et Loire-Atlantique, l'espèce est contactée dans tous les départements à partir de fin novembre, avec quelques regroupements : 7 le 21 novembre au Ri/Kerlaz (29), 5 le 3 décembre en baie de Cancale (35), 4 le 5 à Martin Plage/Plérin (22), 4 le 11 au port d'Erquy (22), 8 le 16 au Ri.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
4	5	31	4	31	75

L'effectif est dans la moyenne des quatre années précédentes et en baisse par rapport aux deux dernières années :

1996	1997	1998	1999	2000
57	45	110	101	75

Les principaux sites sont :

- la baie de Douarnenez (29) : 20
- la presqu'île guérandaise (44) : 12
- la rade de Brest (29) : 5

Cette baisse peut être imputée à la marée noire de l'Erika, ce pétrolier ayant sombré au large de la pointe de Penmarc'h (29) le 12 décembre, soit un mois avant le recensement annuel des oiseaux d'eau. 55% des plongeurs récupérés et identifiés par les centres de soins, du département des Landes à celui de l'Ille-et-Vilaine, étaient des Plongeurs catmarin, soit 148 oiseaux de cette espèce. De plus, de nombreuses observations d'oiseaux mazoutés sont rapportées, à partir de fin décembre, de tous les départements.

Deux regroupements ont été rapportés en janvier : 25 individus au Croisic (44) le 26 et 35 au Ri le 28.

Quelques observations ont été faites à l'intérieur des terres : 1 fin décembre sur l'étang de Bazougues-sous-Hédé/Hédé (35), 2 au réservoir Saint Michel (29) et 1 à l'étang de l'Ecoublière/Trébédan (22) à la mi-janvier.

Les dernières observations concernent 1 le 29 avril à Ouessant (29) et 2 le 1^{er} mai à Ploemeur (56).

PLONGEON ARCTIQUE *Gavia arctica*.

L'espèce est observée du 11 octobre au 1^{er} mai.

La première observation provient de la pointe du Bindy/Logonna-Daoulas en rade de Brest (29).

5 oiseaux sont dénombrés en rade de Brest en octobre puis 43 le mois suivant.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
0	5	87	52	2	146

L'effectif est élevé comme lors de l'année précédente.

1995	1996	1997	1998	1999	2000
73	69	84	105	159	146

L'espèce reste particulièrement localisée sur quelques sites :

- la rade de Brest (29) : 81
- la baie de Quiberon (56) : 43
- la baie de Paimpol (22) : 4

A signaler aussi les 7 oiseaux présents le 16 décembre à Martin Plage/Plérin (22) ainsi que les 15 individus (6% à peine du total des plongeurs) récupérés et identifiés par les centres de soins du littoral atlantique français à l'occasion du naufrage de l'Erika.

Comme les années précédentes, l'espèce est peu observée au cours de l'hiver en Ille-et-Vilaine (seulement 2 données) et en Loire-Atlantique.

Les effectifs se maintiennent jusqu'en mars (88 en rade de Brest), baissent nettement en avril (46 en rade de Brest) et laissent place à des observations sporadiques en mai.

Quelques petits regroupements ont été observés au printemps : 3 le 4 mars à la pointe du Tahut/Ploemeur (56) puis 4 le 3 avril dans l'anse des Sévignés/Fréhel (22).

La dernière observation est du 1^{er} mai à la pointe de Kerroch/Ploemeur.

PLONGEON IMBRIN *Gavia immer*.

L'espèce est observée du 24 octobre au 29 mai.

Il y a eu d'observations d'octobre à décembre, uniquement des oiseaux isolés ou par groupes de 2 ou 3 trouvés depuis les pointes des cinq départements, exception faite de ce groupe de 20 individus à Saint Pierre/Locmariaquer (56) du 14 au 18 novembre.

A signaler, 1 en baie du Mont-Saint-Michel (35) le 8 novembre, seule observation de plongeon sur ce site.

La marée noire causée par le pétrolier Erika est à l'origine du signalement (faible, trois données) d'oiseaux mazoutés à partir de janvier. 103 oiseaux seront cependant récupérés par les différents centres de soin de l'Ouest de la France (39% du total des plongeurs).

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
2	5	61	18	4	90

Il s'agit d'un effectif record :

1995	1996	1997	1998	1999	2000
30	35	23	63	73	90

Pour cette espèce aussi, il faut noter la concentration des oiseaux en période hivernale.

Les principaux sites sont :

- le secteur de Guissény (29) :	17
- la rade de Brest (29) :	13
- la baie de Quiberon (56) :	13
- la baie de Douarnenez (29) :	9
- l'estuaire de la Penzé (29) :	5
- la baie de Lannion (22-29) :	3

2 sont au lac de Grand-Lieu (44) en janvier et février, seule donnée intérieure de tout l'hiver.

De nombreuses observations de 1 à 3 individus sont effectuées à partir de janvier dans tous les départements.

En février, un groupe remarquable de 52 oiseaux est signalé le 20 en baie de Douarnenez.

Les effectifs sont encore importants en mars (15 oiseaux en rade de Brest) puis faiblissent en avril et mai (3 oiseaux sur le même site).

Des oiseaux de passage sont notés fin avril : 3 depuis la pointe ouest d'Houat (56) le 28 et 3 à Sainte Anne la Palud/Plonévez-Porzay (29) le 29.

L'espèce est encore contactée en mai : à la Roche Sèche/Erdeven (56) (4 le 1e), à Daoulas (29) (3 le 7), à Trunvel/Tréogat (29) (1 le 13), à Trestel/Trévou-Tréguignec (22) (3 immatures le 15) puis un dernier individu à Ouessant (29) le 29.

GREBE CASTAGNEUX *Tachybaptus ruficollis*.

Dès juillet, des mouvements sont perceptibles avec 15 en rade de Brest (29), puis les premiers rassemblements importants sont notés en août avec, par exemple, 55 le 8 à Careil/Iffendic (35). Les effectifs augmentent sensiblement en octobre et novembre, mois où ils culminent à Pen Mané/Locmiquélic (56) : 120 en novembre contre 55 à la mi-janvier. En rade de Brest, le plus gros effectif est obtenu en décembre avec 126 oiseaux.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
4+	184	310	436	134	689+

L'effectif redevient normal après le record de 1999. Il est cependant évident que l'effectif d'Ille-et-Vilaine est très sous-évalué.

1995	1996	1997	1998	1999	2000
496+	688+	773+	730	1 210	689+

Les principaux sites sont :

- la rivière d'Etel (56) :	135
- le golfe du Morbihan (56) :	133
- la rade de Lorient (56) :	115
- la Rance Maritime (22-35)	111
- la rade de Brest (29) :	109
- le lac de Grand-Lieu (44) :	56

L'espèce commence à se cantonner à partir de la fin février sur les étangs et petites pièces d'eau de notre région (les stations de lagunage notamment), puis devient plus discrète par la suite pendant la période de reproduction.

Les premiers regroupements sont signalés début juillet.

GREBE HUPPE *Podiceps cristatus*.

Il n'a pas de regroupements de fin d'été signalés, mais des adultes avec de jeunes à plusieurs reprises : 1 adulte avec un juvénile le 22 août à Bosméléac/Allineuc (22), un couple avec un juvénile le 25 à la Grande Isle/Saint-Bihy (22). Les effectifs augmentent sensiblement en octobre et novembre pour culminer en janvier. Signalons cependant l'effectif, record pour ce département, de 1 286 individus dénombrés dans le Morbihan en novembre, dont 600 à Pénestin. La baie de Vilaine connaît toujours son pic de fréquentation à cette période.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
647+	491	428	1 176	677	3 419+

Le recensement est un nouveau record, les résultats en provenance d'Ille-et-Vilaine étant, cette année encore, partiels.

1995	1996	1997	1998	1999	2000
1 807+	2 733+	1 695+	2 636	3 050	3 419+

Les principaux sites sont :

- le golfe du Morbihan (56) :	545
- la baie de Vilaine (56) :	220
- le lac de Grand-Lieu (44) :	210
- la baie de la Fresnaye (22) :	181
- la baie de Saint-Jacut (22) :	165
- la rade de Brest (29) :	155
- la rivière d'Etel (56) :	121

Les premiers couples sont de façon classique signalés à partir de fin février.

Sites de reproduction signalés en 2000 :

Sites	Département	Nombres de couples
Etang de l'Ecoublière/Trébédan	22	1
Etang du Moulin du Bois/Saint-Bihy	22	1
Etang de la Grande Isle/Saint-Bihy	22	1
Etang de Bosméléac/Allineuc	22	1
Etang du Corong/Glommel	22	1/2
Etang de la Louveterie/Bruz	35	1
Etang de Careil/Iffendic	35	Nidification
Etang du Boulet/Feins	35	Nidification
Etang de Paintourteau/Erbrée	35	Nidification
Etang du Pas Gérault/Sains	35	Nidification
Réservoir de la Cantache	35	Nidification
Marais de la Folie/Antrain	35	Nidification
Lac de Grand-Lieu	44	Nidification
Châteaubriant (sur 3 étangs)	44	Nidification
Etang du Bois Joalland/Saint-Nazaire	44	Nidification
Petit-Mars	44	Nidification
La Chapelle-sur-Erdre	44	Nidification
Marais de Goulaine	44	Nidification
Marais de Grée/Ancenis	44	Nidification
Grande Brière	44	Nidification
Le Bignon	44	Nidification
Issé	44	Nidification
Etang de Coët Rivas/Kervignac	56	2
Etang de Lannéac/Ploemeur	56	1
Etang de Berné	56	1

GREBE A COU NOIR *Podiceps nigricollis*.

L'espèce est notée presque toute l'année, en groupes importants dès la dernière décade de juillet lors des premiers regroupements postnuptiaux, en hivernage (les effectifs majeurs sont localisés) et jusque fin mars de l'année suivante.

5 familles avec des juvéniles sont à Paintourteau/Erbrée (35) le 27 juillet.

Les regroupements comptent 920 individus en rade de Brest (29) dès juillet et 30 le 24 août au Légué/Saint-Brieuc (22). L'effectif maximum est de 3 040 en rade de Brest en novembre. Au printemps, des petits groupes sont observés jusqu'en avril : 38 le 7 au Croisic (44).

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
139	31	2 735	1 865	79	4 849

L'effectif recensé cette année est très important, ce qui traduit probablement de bonnes conditions de recensement.

1995	1996	1997	1998	1999	2000
1 745+	1 833+	3 250	1 861+	4 251	4 849

Il faut cependant noter le faible effectif des Traicts du Croisic : 31 oiseaux seulement (108 il y a deux ans). Ce fait est à mettre en relation avec la marée noire de l'Erika.

Les principaux sites sont :

- la rade de Brest (29) : 2 560
- le golfe du Morbihan (56) : 1 469
- la Rance (22-35) : 97
- les baies de Morlaix et de Penzé (29) : 86

Signalons que la rade de Brest est toujours le deuxième site français d'hivernage pour l'espèce, et dépasse très largement le seuil d'importance internationale (1 000 individus).

L'estivage est noté au lagunage de Moutiers-en-Retz (44) lors de l'été 1999. En 2000, la reproduction est observée en Ile-et-Vilaine : le 1^{er} nid est noté à Careil/Iffendic (35) le 18 juin. Seules des parades sont rapportées de Paintourteau. Aucune nidification n'est signalée à Grand-Lieu (44) cette année.

GREBE ESCLAVON *Podiceps auritus*.

L'espèce est observée du 19 septembre à Cancale (35), avec 2 oiseaux, au mois de juin en rade de Brest (29).

En rade de Brest, les effectifs grimpent lentement à partir d'octobre (12), pendant les mois de novembre (21) et jusqu'en janvier (32).

Dans les autres départements, des individus sont contactés essentiellement à partir de novembre (1 le 20 au Croisic-44) et décembre (1 le 5 à Grand-Lieu-44)

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
14	21	68	62	2	167

L'effectif comptabilisé est assez proche des précédents recensements.

1995	1996	1997	1998	1999	2000
167	146	124	163	136	167

Les principaux sites sont :

- la rade de Brest (29) : 32
- la baie de Quiberon (56) : 25
- le golfe du Morbihan (56) : 17
- les baies de la Fresnaye et de Saint-Jacut (22) : 17

Les observations de groupes importants sont nombreuses en février, 69 en rade de Brest, et surtout avril, 6 le 5 au Pont de Noyalo (56), 36 le 7 à Saint-Jacut-de-la-Mer, 14 le 22 dans l'anse du Poulmic/Lanvéoc (29). Il n'y a pas de donnée en mai et une seule en juin.

GREBE JOUGRIS *Podiceps grisegena*.

Le premier contact est obtenu le 15 octobre à la pointe de Pern/Ouessant (29).

Trois sont observés en décembre : 1 à Cancale (35) le 11, 1 à Plouër-sur-Rance (22) le 12 et 1 aux gravières de Rennes (35) le 26.

Au mois de janvier 2000, les individus contactés se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
0	0	1	3	0	4

Rappel des recensements précédents.

1995	1996	1997	1998	1999	2000
12	9	4	14	4	4

Les oiseaux sont sur les sites suivants :

- 3 en baie de Quiberon (56).
- 1 dans l'estuaire de la Penzé (29).

Un oiseau en plumage nuptial est observé ensuite en mars à Grand-Lieu (44), seule observation pour ce département, puis encore deux contacts les 5 et 9 avril à Bon Abri/Hillion (22).

Citons aussi les 4 oiseaux retrouvés mazoutés sur la façade atlantique à la suite de la marée noire de l'Erika.

FULMAR BOREAL *Fulmarus glacialis*.

Les derniers poussins sont notés à Ouessant (29) le 3 septembre. Le retour d'individus sur les colonies ouessantines est toujours plus précoce avec 2 en novembre, 61 en décembre, 88 fin décembre et un maximum de 97 le 16 mars à Keller.

Localités de reproduction recensées en 2000 :

Sites	Effectifs	Observations
Sept-Iles (22)	78 SAO	
Roches de Camaret (29)	19 SAO	
Goulien (29)	12 couples	
Groix (56)	32 individus	0 ponte
Koh Kastell/Sauzon (56)	1 couple	

N.B. : SAO = site apparemment occupé.

PUFFIN CENDRE *Calonectris diomedea*.

L'espèce est observée à l'automne uniquement, du 7 août au 14 octobre. Les 15 observations concernent 64 individus.

Quatre observations ont lieu en dehors d'Ouessant :

- 1 le 7 août à Trunvel/Tréogat (29).
- 7/30' le 19 août à Penmarc'h (29).
- 20 le 23 septembre à Sein (29).
- 2 le 24 septembre à Ploemeur (56), seule donnée en dehors du Finistère.

A Ouessant, hormis les 6 (1+5) oiseaux du 29 août et les 15 du 9 octobre, de 1 à 3 oiseaux donnent lieu à neuf observations distinctes du 23 août au 14 octobre avec un trou entre le 12 septembre et le 7 octobre probablement à mettre en relation avec une insuffisance de prospection.

PUFFIN MAJEUR *Puffinus gravis*.

Il y a un très grand nombre de contacts entre le 31 juillet et le 4 novembre.

En dehors d'Ouessant (29), signalons les observations suivantes :

- 1 le 31 juillet au Croisic (44).
- 65/30' le 19 août à Penmarc'h (29).
- 10 le 20 août entre Hoëdic (56) et Le Croisic (44).
- 50 le 29 août au large de Saint Guénolé/Penmarc'h.
- ± 60 le 23 septembre à Saint Guénolé.
- 5 le 3 octobre au cap Fréhel (22).
- 1 le 16 octobre au large du Croisic (44).

A Ouessant, l'espèce est observée régulièrement (14 données, 37 oiseaux au total) du 18 août au 4 novembre avec des maxima de 6 le 26 octobre, 5 les 22 septembre et 30 octobre ; les autres observations concernent de 1 à 3 individus.

PUFFIN FULIGINEUX *Puffinus griseus*.

Ce puffin a été observé en petit nombre du 17 août au 8 novembre. Le manque de données traduit probablement autant un faible passage qu'un manque de suivi régulier des sites de guet à la mer.

Seulement quatre données en dehors d'Ouessant (29) :

- 1 le 20 août dans le Mor Braz (56).
- 1 le 12 septembre sur le plateau du Four (44).
- 42/3h30 le 3 octobre à Brignogan-Plage (29).
- 1+ le 12 octobre sur le plateau du Four.

A Ouessant, le passage est qualifié de faible, avec un maximum de 25/1h le 9 septembre.

PUFFIN DES ANGLAIS *Puffinus puffinus*.

Le passage postnuptial est toujours peu marqué pour ce puffin, quelques observations automnales sont recueillies dans tous les départements bretons, sauf la Loire-Atlantique, et ne concernent jamais plus d'un individu. La dernière observation, en date du 12 novembre, provient de Ploemeur (56).

En revanche, le passage prénuptial et les observations estivales sont plus fournis. Le premier oiseau est noté tardivement le 5 avril à Ouessant (29), des petits groupes lâches sont notés en mai depuis Le Conquet (29), dans le raz de Sein (29) et même en rade de Brest (29).

Reproduction (en nombre de sites) :

Colonies	Département	Nombre de sites
Sept-Iles	22	
Riouzig		128
Malban		31
Archipel de Molène	29	
Banneg		≥ 29
Balaneg		≥ 1
Béniguet		aucune donnée
Archipel d'Houat	56	≥ 1
Total sous-estimé		190+

L'effectif recensé est stable par rapport à 1999 (195 sites).

PUFFIN DES BALEARES *Puffinus mauretanicus*.

Des individus sont signalés en juillet, puis surtout en août et septembre, avec des regroupements importants. Dans les Côtes-d'Armor, à la pointe du Roselier/Plérin 80 sont présents le 23 août, 400 à 450 le 9 septembre, 125 le 28 puis 40 le 28 novembre. A la pointe des Guettes/Hillion, toujours en baie de Saint-Brieuc (22), 650 sont présents le 25 septembre et 725 le lendemain 1 000 sont comptés le 12 septembre entre Hoëdic (56) et le Croisic (44) puis 50 le 10 octobre et encore 10 le 17. A Ouessant (29), le passage est signalé comme régulier du 9 août au 5 novembre, en « petits nombres » seulement. Aucun chiffre important ne provient du Finistère et du Morbihan.

Des données hivernales sont rapportées : 2 le 9 décembre à Plérin, 1 le 29 à Ouessant, 2 le 17 janvier à Plérin, 1 le 30 mars à Tréogat (29). Ensuite, aucune observation n'a lieu avant juillet, mais 150 sont déjà présents à Plérin le 3 juillet.

PUFFIN SEMBLABLE *Puffinus assimilis*.

Deux observations de septembre sont en provenance d'Ouessant (29) : 1 (donnée refusée par le C.H.N.) le 17 et 1 (donnée acceptée) le 23.

OCEANITE TEMPETE *Hydrobates pelagicus*.

En 1999, l'espèce est contactée de façon régulière de fin août à décembre, essentiellement au passage d'automne et en Atlantique : 10 le 19 août en baie d'Audierne (29), 10 le 20 dans le Mor Braz (56), 80+ le 22 au large du Croisic (44). En septembre, 20+ sont notés entre Belle-Ile et Quiberon (56) le 25, alors qu'en octobre, 15+ sont observés le 4 depuis Ploemeur (56) et 20+ le 20 au large de Sein (29).

Il y a peu d'observations ensuite, seulement 1 cadavre le 5 décembre à Plouharnel (56) et de 1 à 3 le 12 à la pointe du Croisic.

Reproduction (en nombre de sites apparemment occupés) :

Colonies	Département	SAO
Grand Chevret	35	Non recensé
Sept-Iles	22	
Riouzig		23
Malban		2
Ile Plate		Non recensé
Le Cerf		Non recensé
Ouest Léon	29	
Ar C'hastell		Non recensé
Les Fourches		Non recensé
Îlots d'Ouessant	29	
Enez Penn ar Roch		Présence de nicheurs envisagée
Keller Vihan		Non recensé
Youc'h Korz		Non recensé
Youc'h		8
Archipel de Molène	29	
Banneg		380-430
Enez Kreiz		139-143
Roc'h Hir		72
Balaneg		26-27
Kervourok		Non recensé
Ledenez Balaneg		4
Roches de Camaret	29	
Ar Gest		Non recensé
Le Lion		Non recensé
Bern Ed		Non recensé
Goulien	29	
Karreg ar Skeul		0
Rohellan	56	Non recensé
Archipel d'Houat	56	
Glazig		1+
Valueg		Des observations
Total estimé		735-790

Les effectifs atteignent un niveau inégalé malgré la très forte prédation exercée par les goélands : à Banneg, on estime qu'au moins 600 océanites ont été tués, essentiellement par des Goélands marins *Larus marinus*, en 2000 !

Une seule donnée printanière est recueillie en dehors des sites de reproduction : 1 le 24 juin à Gâvres (56).

OCEANITE CULBLANC *Oceanodroma leucorhoa*.

Sept observations sont recueillies du 16 septembre au 2 novembre, dont cinq à Ouessant (29) :

- 2 le 16 septembre à Ouessant.
- 1 les 17 et 24 septembre à Ouessant.
- 1 le 25 septembre à Pénestin (56).
- 1 le 23 octobre à Hoëdic (56).
- 1 capturé le 11 octobre au phare du Créac'h/Ouessant.
- 1 le 2 novembre à Ouessant.

FOU DE BASSAN *Morus bassanus*.

Très présent lors de la migration post-nuptiale : 400 le 26 août dans l'anse de Porz Carn/Penmarch (29) et 1 500 le 29 octobre à Ouessant (29).

Des gros groupes sont également notés en avril et en mai : 400 le 2 avril depuis Penmarc'h, 150 le 12 mai sur le plateau du Four (44).

La colonie de l'île Riouzig/Sept-Iles (22) compte 15 122 couples au printemps 2000 (14 917 en 1999).

GRAND CORMORAN *Phalacrocorax carbo*.

Au mois de janvier 2000, les effectifs recensés se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
506	210	826	349	2 102	3 993

L'effectif total est moins important que celui des années précédentes, les dénombrements du Morbihan n'étant pas exhaustifs.

1995	1996	1997	1998	1999	2000
4 154+	4 381+	4 288+	3 900+	5 659+	3 993

Les principaux sites sont :

- la Loire Amont (44) :	694
- Dumet (44) :	588
- la presqu'île guérandaise (44) :	543
- le lac de Grand-Lieu (44) :	320
- Mazerolles-Petit-Mars (44) :	280
- la rade de Lorient (56) :	248

Reproduction :

Nous indiquons les résultats, en nombre de nids, des recensements effectués en 2000 sur quelques colonies :

Colonies	Département	Couples
Ile du Châtellier	35	45
Ile des Landes	35	123
Ile du Grand Chevet	35	22
Archipel de Molène	29	55
Golfe du Morbihan	56	7 nids

Les colonies des Côtes-d'Armor n'ont pas été recensées.

En rade de Brest, les effectifs sont élevés de septembre à février (135 à 183 individus), une soixantaine oiseaux estivant par la suite.

CORMORAN HUPPE *Phalacrocorax aristotelis*.**Reproduction :**

Nous indiquons les résultats, en nombre de couples, des recensements effectués en 2000 sur quelques colonies :

Colonies	Département	Couples
Ile des Landes	35	584
Cézembre	35	286
Bizeux	35	16
Ile du Grand Chevet	35	130
Ile Saint Riom	22	32
Rocher du Sark/Pleubian	22	5 pulli
Sept-Iles	22	362
Baie de Morlaix	29	331
Ouessant	29	22
Archipel de Molène	29	149
Cap Sizun	29	25 (0 à l'envol)
Ilots des Glénan	29	135
Groix	44	56
Méaban	56	39
Koh Kastell	56	13

BUTOR ETOILE *Botaurus stellaris*.

Sur les sites de nidification, on peut noter 3 individus le 8 août dans le Nord de la Brière (44).

Les hivernants arrivent en novembre : 2 le 16 à Ploemeur (56), 1 le 27 à l'Ile-Tudy (29), 1 sans précision de date en rade de Brest (29).

Lors de l'hiver 1999/2000, 3 hivernants sont contactés dans le Finistère en dehors de la baie d'Audierne (Le Conquet, Kerhuon, rade de Brest) et 2 dans le Morbihan à la mi-janvier.

En période de reproduction, une estimation de 27 à 42 mâles est effectuée en Loire-Atlantique, chiffre important au niveau national. Dans le Morbihan, un oiseau est observé le 17 avril au Grand Loch/Guidel.

BLONGIOS NAIN *Ixobrychus minutus*.

Toutes les données proviennent de Loire-Atlantique avec, notamment, dans les marais de Goulaine 1 mâle chanteur les 8 et 23 mai et 1 femelle le 11 juin. Au lac de Grand-Lieu, la première observation est effectuée le 11 mai et 1 mâle est entendu le 5 juin.

BIHOREAU GRIS *Nycticorax nycticorax*.

Il n'y a aucun contact postnuptial en dehors de la Loire-Atlantique, où des observations d'adultes et de juvéniles ont lieu sur des sites de nidification. A Grand-Lieu, la dernière observation est effectuée le 24 septembre.

On peut noter 1 adulte à l'étang de Procé/Nantes le 17 juillet et 6-10 aux abords du canal du Migron/Frossay les 30 juillet et 1e août.

Le premier arrivant est vu le 26 février dans le marais de Goulaine (44), alors qu'à Grand-Lieu, il faut attendre le 9 mars pour obtenir un contact.

L'installation d'un couple en Brière (44) est une nouveauté, l'observation d'un adulte au confluent du Cens à Nantes (44) est un indice de présence sur un site potentiel. La nidification est avérée à Grand-Lieu et dans le marais de Goulaine.

En dehors de Loire-Atlantique, il y a des observations printanières et estivales : 1 du 6 au 16 mai à Loc'h ar Stang/Tréguennec (29), 1 le 13 au marais de Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine (35), 1 le 30 juin au marais de la Folie/Antrain (35) et 1 le 7 juillet à Ouessant (29).

CRABIER CHEVELU *Ardeola ralloides*.

Sur le lac de Grand-Lieu (44), le dernier contact est obtenu le 28 septembre et le premier le 25 avril.

En Loire-Atlantique, l'espèce est contactée sur son site traditionnel de Grand-Lieu, à Mazerolles-Petit-Mars et en Brière.

La reproduction est certaine à Grand-Lieu et fortement suspectée en Brière.

Ailleurs, 1 adulte en plumage nuptial stationne dans une prairie humide de Loc'h ar Stang/Tréguennec (29) du 6 au 19 mai.

HERON GARDEBOEUF *Bubulcus ibis*.

L'essentiel des observations provient de Loire-Atlantique, où des oiseaux sont présents toute l'année.

En automne, on note 230 le 7 octobre sur l'île du Massereau/Frossay (44) et 102 le 26 au Collet/Bourgneuf-en-Retz (44).

En hiver, on retient : 1 le 26 décembre à Trunvel/Tréogat (29), 92 à la mi-janvier en Loire-Atlantique.

Quelques observations excentrées sont faites au printemps : 1 les 27 février, 8 et 13 mai à Tréogat (29), 3 les 4 et 16 mars au Tour-du-Parc (56).

La nidification est constatée en Loire-Atlantique.

AIGRETTE GARZETTE *Egretta garzetta*.

Les effectifs des dortoirs de Loire-Atlantique sont en progression : 612 le 26 septembre à Mesquer/Assérac (44), 2 116 le 17 octobre au Pouliguen, 575 le 20 février à La Turballe.

Dans le Morbihan, si les chiffres sont moins importants, la tendance à la hausse est bien plus marquée, notons : 161 le 17 octobre en rade de Lorient et 163 le 21 novembre sur l'île de Fandouillec/Plouhinec (56).

Au mois de janvier 2000, les effectifs recensés, partiels, se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
48	210	414	544	2 258	3 474

Effectifs record cette année, la hausse étant particulièrement sensible dans le Morbihan (+367 %) et dans le Finistère (+166 %).

1995	1996	1997	1998	1999	2000
3 194+	2 926+	971+	2 545+	2 855+	3 474

Reproduction :

Nous indiquons les résultats, en nombre de couples, des recensements effectués en 2000 sur certaines colonies :

Colonies	Département	Couples
Ile du Châtelier/Cancale	35	45
Ilot du Chevret/Saint-Jouan-des-Guérets	35	57+
Saint Riom/Ploubazlanec	22	17
Petite Ile/Plougrescant	22	3
Baie de Morlaix	29	71-82
Haut Villeneuve/Guérande	44	193
Trévaly/Guérande	44	93
Chemin du Roy/Batz-sur-Mer	44	8
Bois de Quifistre/Saint-Molf	44	19+

L'absence de donnée en provenance du Morbihan est uniquement due à un manque de prospection, l'espèce nichant maintenant dans tous les départements bretons après la colonisation récente des Côtes-d'Armor.

GRANDE AIGRETTE *Ardea alba*.

En dehors de la Loire-Atlantique, l'espèce est contactée régulièrement en Ile-et-Vilaine et plus occasionnellement dans le Finistère et le Morbihan : 1 le 24 juillet à Trévignon/Trégunc (29), 1 le 31 sur l'étang de Poulguidou/Plouhinec (29), 1 le 12 août à Trunvel/Tréogat (29), 1 le 11 septembre à Trégunc, 2 le 7 novembre au Tour-du-Parc (56), 1 le 5 décembre au Petit Loc'h/Guidel (56).

L'espèce est présente dès le 29 juillet en Ile-et-Vilaine avec 3 à l'étang de la Bosse-de-Bretagne. Par la suite, des observations sont effectuées chaque mois dans ce département jusqu'en mars (encore 3 au marais de Sougéal). Il y a 4 ou 5 individus à la mi-janvier dans ce département.

En Loire-Atlantique, où 36 individus sont recensés à la mi-janvier, l'espèce a encore niché à Grand-Lieu ainsi que sur 3 autres sites.

HERON CENDRE *Ardea cinerea*.

Au mois de janvier 2000, les effectifs recensés, partiels, se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
125	132	435	53	621	1 366+

L'effectif est en baisse, essentiellement à cause des recensements partiels des Côtes-d'Armor et de Loire-Atlantique.

1998	1999	2000
941+	1 572+	1 366+

Reproduction :

Nous indiquons les résultats, en nombre de couples, des recensements effectués en 2000 sur certains sites:

Colonies	Département	Couples
Etang d'Hédé (nouveau site)	35	5
Forêt du Pertre (nouveau site)	35	7
Kerzo/Port-Louis	56	11
Quifistre/Saint-Molff	44	51
Haut Villeneuve/Guérande	44	145
Trévaly/Guérande	44	35
Chemin du Roy/Batz-sur-Mer	44	5

HERON POURPRE *Ardea purpurea*.

1 juvénile le 1^{er} août à Trunvel/Tréogat (29), 1 adulte le 21 puis 4 le 29 dans le marais de Goulaine (44), 1 juvénile du 31 août au 20 septembre aux environs de Guidel (56) et 1 juvénile le 18 septembre dans le marais de Goulaine.

Les observations prénuptiales débutent le 31 mars sur les sites de reproduction avec 1 à Grand-Lieu (44). Les premiers arrivent à Trunvel (29) le 5 mai.

Des oiseaux erratiques sont aussi observés : 1 les 12 et 13 avril à Ouessant (29) et 1 le 8 mai à l'étang du Blavet/Maël-Pestivien (22).

La reproduction est constatée en Loire-Atlantique.

CIGOGNE NOIRE *Ciconia nigra*.

Beaucoup d'observations, essentiellement automnales : 5 le 20 juillet à Grand-Lieu (44), 8 (record pour cet automne) le 31 à Montrelais (44), 1 le 14 août à Pommeret (22), 1 le 17 à Saint-Broladre (35), 6 le 25 dans l'estuaire de la Loire (44), 6 le 1^{er} septembre en Brière (44), 1 le 5 à Plourhan (22), 4 le 19 en Brière, 1 le 27 à Saint-Cyr-en-Retz/Bourgneuf-en-Retz (44) et enfin 1 à Careil/Iffendic (35) sans précision de date.

Au printemps, 1 le 19 avril à Rennes (35), 1 les 28 mai, 24 et 25 juin en Brière.

CIGOGNE BLANCHE *Ciconia ciconia*.

Quatre données seulement lors du passage postnuptial : 3 sont retrouvées mortes (dont 2 électrocutées) les 30 juillet et 29 septembre en Loire-Atlantique, 1 le 1^{er} septembre à Rennes (35), 1 le 17 à Ercé-en-Lamée (35), 1 le 16 octobre à Lillemer (35).

Deux données sont obtenues en hiver en Loire-Atlantique : 3 le 17 janvier près de Saint-Nazaire et 2 le 12 février à Frossay (44).

Le passage prénuptial est bien marqué : 1 le 19 mars au marais de Sougéal (35), 1 le 28 à Lauzach (56), 3 le 3 avril à Theix (56), 1 le 8 à Taden (22), 1 le 11 à Saint-Brieuc (22), 1 le 12 à Locoal-Mendon (56), 1 le 20 à Careil/Iffendic (35) et enfin 4 le 3 juin à Saint-M'Hervé (35).

En Loire-Atlantique, l'installation des nicheurs se déroule entre février et mai. 15 couples sont dénombrés, 3 reproductions échouent, les 12 autres couples donnent 35 jeunes à l'envol.

IBIS FALCINELLE *Plegadis falcinellus*.

1 le 14 septembre au Tour-du-Parc (56), 1 le 15 à Damgan (56), 1 le 30 au Duer/Sarzeau (56), 1 le 1^{er} et 13 novembre à Saint-Armel (56), 1 le 3 à la réserve du Massereau/Frossay (44).

1 individu hiverne à partir de décembre à Grand-Lieu (44), il est rejoint par un second à partir du 2 mai, tous les deux sont vus ensemble jusqu'au 15 juillet alors qu'un troisième oiseau est même signalé le 3 juin.

IBIS SACRE *Threskiornis aethiopicus*.

Comme les années précédentes, la quasi-totalité des observations provient de Loire-Atlantique et du Morbihan, où les effectifs continuent de croître : 359 sont comptés à la mi-janvier en Loire-Atlantique, département où 145 couples nichent en 2000 à Grand-Lieu et 20 en Brière.

On peut noter : 432 le 8 octobre en Loire-Atlantique, 125 le 8 novembre en dortoir au Tour-du-Parc (56), 353 le 21 en dortoir au Pouliguen (44), 169 le 9 janvier à Billiers (56), 148 le 13 février à Ambon (56).

Les autres observations concernent 2 à la réserve de Goulien (29) le 3 septembre, 1 au Moulin Neuf/Plonéour-Lanvern (29) le 28 novembre et 1 à Belle-Ile (56) le 24 avril.

SPATULE BLANCHE *Platalea leucorodia*.

La migration postnuptiale démarre fin juillet début août : 6 le 24 juillet à Pleumeur-Bodou (22), 35 le 3 août puis 52 le 22 en Brière (44), 5 le 13 août et 2 le 18 à Careil/Iffendic (35).

Un pic migratoire est sensible du 11 au 25 septembre : 16 le 11 et 40 le 12 à Bourgneuf-en-Retz (44), 14 le 12 à Careil, 50 le 15 puis 78 le 19 en Brière, 40 le 22 à Careil, 23 le 25 en baie du Mont-Saint-Michel (35).

Une arrivée à mettre en relation avec l'installation des hivernants est notée de mi-octobre à début novembre : 16 le 16 octobre à Ouessant, 4 le 17 à La Trinité-sur-Mer (56), 30 le 7 novembre en rivière de Pont-l'Abbé (29).

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
0	0	37	9	52	108

L'effectif hivernant atteint un nouveau record, ils sont en hausse sur presque tous les sites d'hivernage. Pour comparaison :

1995	1996	1997	1998	1999	2000
38-44	36	33	61	100	108

Les principaux sites sont :

- le marais de Guérande (44) : 43
- la rivière de Pont-l'Abbé (29) : 19

Le passage prénuptial commence fin février et se concentre en mars : 10 le 13 février à Assérac (44), 8 le 5 mars à Carnac (56), 173 en mars en Grande Brière (44). Un autre passage est ressenti fin avril début mai : 7 le 22 avril à Pont-l'Abbé (29), 2 le 27 à Balanec/Penvénan (22), 1 le 8 mai à Saint Guénolé/Penmarc'h (29), 1 le 12 à Pissosion/Hillion (22) et 1 le 14 à Pleudihen-sur-Rance (22).

La nidification en Loire-Atlantique, bastion de l'espèce en France, a concerné de 92 à 109 couples cette année, effectif en hausse. Par le baguage, nous avons appris qu'un des adultes nicheurs était originaire des Pays-Bas où il avait été bagué en tant que poussin.

CYGNÉ TUBERCULE *Cygnus olor*.

Au mois de janvier 2000, les effectifs recensés, partiels, se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
non compté	9	60	9	107	185+

L'effectif recensé représente toujours à peine 3% des 6 579 individus comptabilisés au niveau national. Il est en légère hausse, en particulier en Loire-Atlantique.

9 à 10 couples, produisant 35 pulli, sont notés dans le Sud-Finistère, 3 dans le Morbihan et 1 en Ile-et-Vilaine.

2 sont observés à Ouessant (29) le 12 avril.

CYGNÉ CHANTEUR *Cygnus cygnus*.

Il a peu d'observations : 2 le 14 octobre à Ouessant (29), 1 à la mi-janvier en Ile-et-Vilaine.

OIE A BEC COURT *Anser brachyrhynchus*.

2 le 18 mai à Ouessant (29).

OIE RIEUSE *Anser albifrons*.

Il n'y a pas d'hivernage mais des observations aux deux passages migratoires : 11 (4 adultes et 7 juvéniles) le 26 octobre à Plogoff (29), 2 le 14 novembre à Pleudihen-sur-Rance (22), 1 le 22 à Grand-Lieu (44).

Au printemps, la première, un immature, est vue à Grand-Lieu (44) le 20 février. Ensuite : 1 le 22 mars à Louvigné-de-Bais (35) et 1 le 17 mai à la Mare Noire/Langueux (22).

OIE CENDRÉE *Anser anser*.

Le passage postnuptial est surtout remarqué en Loire-Atlantique et en Ile-et-Vilaine. Un premier pic est observé du 16 au 18 octobre (422 sont dénombrées en Loire-Atlantique en 7 vols) et un second du 11 au 13 novembre (366 en 6 vols au-dessus de la Loire-Atlantique). A Grand-Lieu (44), l'effectif maximum est de 530 individus le 22 novembre.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

Sites	Effectifs
Etang de Châtillon-en-Vendelais (35)	13
Réserves de Brière (44)	70
Réserve maritime de l'estuaire de la Loire (44)	308
Prairies de Donges-Est à Cordemais (44)	44
Lac de Grand-Lieu (44)	51
Effectif de Loire-Atlantique	498
Total	511+

L'hivernage en Loire-Atlantique regroupe l'essentiel des effectifs bretons cette année encore.

1995	1996	1997	1998	1999	2000
332	598	491	654	600	511+

BERNACHE DU CANADA *Branta canadensis*.

L'essentiel des données, pour ne pas dire toutes, doit concerner des oiseaux d'origine captive.

A Ouessant (29), 1 du 6 au 23 octobre et à Saint-Armel (56), 1 le 29.

A la mi-janvier, 3 sont présentes dans le parc animalier de Brière/Saint-Malo-de-Guersac (44).

D'autres observations sont effectuées au printemps et jusqu'en été dans les Côtes-d'Armor.

BERNACHE NONNETTE *Branta leucopsis*.

Toutes les données sont obtenues en octobre : 1 du 14 au 28 à Grand-Lieu (44), 1 les 19, 20 et 21 à Pissosson/Hillion (22), 1 le 29 à Sarzeau (56).

BERNACHE CRAVANT A VENTRE SOMBRE *Branta bernicla bernicla*.

Les premières sont notées respectivement le 6 septembre à Cesson/Saint-Brieuc (22), le 23 à Mesquer/Assérac (44) puis en octobre dans les autres départements.

Le tableau suivant détaille les effectifs des sites ayant accueilli plus de 1 000 individus au moins une fois au cours de la période:

Localités	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril
Baie du Mont-Saint-Michel	97	903	1 610	4 230	4 235	510	7
Baies de Saint-Jacut et de la Fresnaye	1 185	1 840	1 991	1 658	1 080	n.c.	
Baie de Saint-Brieuc/Yffiniac	1 500	1 900	5 900	3 725	2 500	1 450	
Baie de Paimpol/Trieux	1 780	1 250	780	580	713	1 020	
Estuaire de la Penzé	300+	1 130	1 050	934	925	910	193
Rade de Lorient	70	2 085	1 518	1 444	439	23	0
Baie de Quiberon	300	2 102	1 710	904	1 142	1 008	1
Golfe du Morbihan	10 950	14 500	11 260	5 700	4 250	5 050	122
Baie de Vilaine	121	1 386	1 440	1 018	1 213	1 340	50
Presqu'île guérandaise	1 071	1 433	1 716	1 975	1 945	935	

Au mois de janvier 2000, les effectifs recensés, partiels, se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
3 450 +	8 514	3 650	9 484	2 809	27 907+

L'effectif recensé en janvier est inférieur de près de 6 000 individus à celui de l'année précédente (33 500 individus environ). Le succès de la reproduction a été très bon en 1999 (27 à 29 % de jeunes dans les bandes automnales).

Quelques individus sont restés plus tardivement : 8 le 5 mai à Trunvel/Tréogat (29), 1 le 7 à Locoal-Mendon (56), 1 le 12 à Paimpol (22).

BERNACHE A VENTRE CLAIR *Branta bernicla hrota*.**Omission à la synthèse 16/07/1997 au 15/07/1998 (*Ar Vran* 13. 1. 2002 : 04-52)**

- 2 individus à la Grève du Man/Saint-Pol-de-Léon (29) le 01/01/1998

Les observations sont plus nombreuses, en particulier dans les Côtes-d'Armor et le Finistère : 2 le 7 septembre puis 3 le 21 décembre à Languieux (22), 5 le 19 septembre à Pissosion/Hillion (22), 3 le 30 octobre à Goulven (29), 6 le 4 novembre à Fouesnant (29), 1 du 17 novembre au 5 janvier en rivière d'Auray (56), 2 le 26 novembre en baie de Morlaix (29).

A la mi-janvier, 10 sont notées : 1 à Perros-Guirec (22), 1 dans l'estuaire de la Penzé (29), 2 en baie de Goulven, 5 en baie de la Forêt/Fouesnant, 1 dans le golfe du Morbihan (56).

BERNACHE DU PACIFIQUE *Branta bernicla nigricans*.

1 du 31 octobre au mois de mars dans le Petit Traict du Croisic (44) pour la troisième année consécutive, 1 les 27 novembre et 17 février à Languieux (22), 1 le 8 décembre à Sarzeau (56).

TADORNE CASARCA *Tadorna ferruginea*.

1 le 22 juillet à Corsept (44), 1 le 16 septembre sur le marais de Petit-Mars (44), 1 le 19 octobre à la Saline/Roz-sur-Couesnon (35) et 1 lors des comptages de la mi-janvier au Bois Joalland à Saint-Nazaire (44).

TADORNE DE BELON x TADORNE CASARCA *Tadorna tadorna* x *Tadorna ferruginea*.

Deux observations en novembre pour un seul individu probablement hybride entre les tadornes de Belon et Casarca : 1 le 7 à Boderhaff/La Tour-du-Parc (56) et 1 le 16 à Pénerf/Damgan (56).

TADORNE DE BELON *Tadorna tadorna*.

1 365 le 18 octobre en baie du Mont-Saint-Michel (35).

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
2 300	1 620	1 150	4 612	3 289	12 971

Avec 29% des effectifs français, le total breton est en régression par rapport à l'année précédente.

Les principaux sites sont :

- le golfe du Morbihan (56) :	2 957
- la baie du Mont-Saint-Michel (35) :	2 300
- les Traicts du Croisic et le marais guérandais (44) :	1 780

Seuil d'importance internationale (3 000) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (444) : 6 sites.

On peut noter les 60 individus présents sur l'île d'Hoëdic (56) du 8 au 16 avril. Sur ce site, 32+ juvéniles sont présents le 14 juillet.

1 nichée de 15 pulli est découverte dès le 27 avril à Kervoyal/Damgan (56).

L'espèce s'est reproduite sur la Loire, en amont d'Ancenis (44), pour la cinquième année consécutive.

AIX MANDARIN *Aix galericulata*.

1 le 18 octobre en baie du Mont-Saint-Michel (35).

55 sont sur l'Erdre (44) lors des comptages de la mi-janvier. 1 en mars au marais de Grée/Ancenis (44) et 1 le 10 juillet à Lannion (22).

16 jeunes sont observés le 23 mai à Nantes (44).

CANARD SIFFLEUR *Anas penelope*.

1 en juillet en rade de Brest (29).

1 110 le 19 octobre en baie de Saint-Brieuc (22).

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
870	960	3 350	1 190	4 338	10 708

Avec 31% des oiseaux hivernant en France, l'effectif est en augmentation, contrairement à la tendance nationale.

Les principaux sites sont :

- le lac de Grand-Lieu (44) :	1 642
- la rade de Brest (29) :	1 362
- la Loire aval (44) :	1 128
- Yffiniac-Morieux (22) :	870
- la rivière de Pont-l'Abbé (29) :	870
- le golfe du Morbihan (56) :	815

Seuil d'importance internationale (12 500) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (413) : 9 sites.

Le dernier est le 1^{er} juin à Goulven (29).

2 individus estivent au lac de Grand-Lieu et 1 à Careil/Iffendic (35).

CANARD A FRONT BLANC *Anas americana*.

Au réservoir du Drennec/Sizun (29), 1 mâle est présent du 14 janvier au 26 mars et 1 femelle du 23 janvier au 27 février.

CANARD CHIPEAU *Anas strepera*.

3 sont le 29 juillet à Careil/Iffendic (35).

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
24	55	70	0	1 735	1 884

Les effectifs sont en augmentation sensible par rapport à l'année précédente. La Bretagne accueille 13% de l'effectif national, principalement en Loire-Atlantique.

Les principaux sites sont :

- le lac de Grand-Lieu (44) : 949
- la presqu'île guérandaise (44) : 508
- la Loire aval (44) : 190

Seuil d'importance internationale (180) : 3 sites.

Seuil d'importance nationale (124) : 0 site.

250 le 16 mars au marais de Petit-Mars (44).

Reproduction : la population de la Baie d'Audierne est estimée 8-10 couples. Aucun indice n'est recueilli en Loire-Atlantique.

SARCELLE D'HIVER *Anas crecca*.

1 le 16 juillet à Careil/Iffendic (35), 16 en août en rade de Brest (29).

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
725	349	2 363	1 941	17 940	23 318

Les effectifs hivernants, à l'instar de la tendance nationale, progressent à nouveau, avec toujours 24% des oiseaux français.

Les principaux sites sont :

- le Massereau (44) : 6 590
- le lac de Grand-Lieu (44) : 3 185
- la Brière (44) : 2 658
- le golfe du Morbihan (56) : 1 840
- Mazerolles-Petit-Mars (44) : 1 530
- la réserve de l'estuaire de la Loire (44) : 1 210
- les marais de Machecoul et de Bourgneuf (44) : 1 121

Seuil d'importance internationale (4 000) : 1 site.

Seuil d'importance nationale (732) : 6 sites.

Reproduction : aucun indice de reproduction certaine n'est recueilli cette année, mais des couples cantonnés sont observés au marais de Grée/Ancenis (44), à Petit-Mars, en Brière, dans le Marais Breton (44), en Loire amont (44), à Châteaubriant (44) et à l'étang de Careil/Iffendic (35).

SARCELLE A AILES VERTES *Anas carolinensis*.

1 du 21 novembre au 6 février à l'étang du Moulin Neuf/Plounéour-Lanvern (29).

CANARD COLVERT *Anas platyrhynchos*.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
6 261	1 577	4 060	3 831	10 105	25 934

Avec toujours 14% de l'effectif national, la tendance est à la diminution.

Les principaux sites sont :

- le lac de Grand-Lieu (44) : 3 162
- le golfe du Morbihan (56) : 2 730
- la baie du Mont-Saint-Michel (35) : 2 300

Seuil d'importance internationale (20 000) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (2 000) : 3 sites.

CANARD PILET *Anas acuta*.

Les premiers sont signalés le 4 septembre sur la vasière de Paimbœuf (44).

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
22	218	186	1 502	1 253	3 181

Avec 31% des effectifs nationaux et une diminution sensible, la tendance montre une fois de plus les fortes fluctuations d'effectifs auxquelles est soumise cette espèce.

Les principaux sites sont :

- le golfe du Morbihan (56) : 1 043
- la réserve de l'estuaire de la Loire (44) : 826
- la baie de Vilaine (56) : 453
- la baie de Saint-Brieuc (22) : 200

Seuil d'importance internationale (600) : 2 sites.

Seuil d'importance nationale (130) : 3 sites.

Un maximum de 1 500 individus est contacté lors de la migration pré-nuptiale en Brière (44), localité où 2 oiseaux sont encore présents le 20 juin.

SARCELLE D'ETE *Anas querquedula*.

1 à 6 du 4 au 15 août et 3 le 20 septembre à Careil/Iffendic (35), 6 le 14 août à la station d'épuration de Pommeret (22). La dernière est le 23 octobre sur le lac de Grand-Lieu (44).

1 mâle le 26 février au Marais de la Folie/Antrain (35), 150 le 20 mars sur le marais de Petit-Mars (44).

Reproduction : 1 mâle en mue, 1 femelle et 6 poussins sont observés le 20 juin à la station d'épuration de Saint-Mélor-des-Ondes (35), 1 jeune le 20 juin et 6 jeunes de 5 semaines le 6 juillet en Brière (44).

CANARD SOUCHET *Anas clypeata*.

16 le 26 juillet à Careil/Iffendic (35).

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
143	52	56	634	8 979	9 864

De fortes concentrations inhabituelles sont observées en Loire-Atlantique, la Bretagne représentant 44% des effectifs nationaux.

Les principaux sites sont :

- le lac de Grand-Lieu (44) : 5 879
- la Brière (44) : 2 140
- le golfe du Morbihan (56) : 492
- la réserve de l'estuaire de la Loire (44) : 318

Seuil d'importance internationale (400) : 3 sites.

Seuil d'importance nationale (230) : 5 sites.

Il y a encore 1 500 individus le 8 avril sur le lac de Grand-Lieu.

Reproduction : 30 juvéniles le 25 juin en Brière.

NETTE ROUSSE *Netta rufina*.

1 mâle le 12 janvier à l'étang de Châtillon-en-Vendelais (35), 1 mâle du 2 au 5 février au Croisic (44), 1 du 16 au 26 mai à Plovan (29).

FULIGULE MILOUIN *Aythya ferina*.

31 le 17 juillet sur les gravières de Rennes (35), 16 le 27 à Paintourteau/Erbrée (35).

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
1 126	66	181	368	4 799	6 540

Les effectifs sont en diminution et représentent 8% du total national. Les deux tiers des oiseaux se répartissent sur deux sites de Loire-Atlantique.

Les principaux sites sont :

- le lac de Grand-Lieu (44) : 3 235
- Mazerolles-Petit-Mars (44) : 826

Seuil d'importance internationale (3 500) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (820) : 2 sites.

2 sont le 7 juillet sur l'étang de Trunvel/Tréogat (29).

Reproduction : elle est signalée sur les sites suivants : Goulaine (44), étang de Clégreuc/Vay (44) (2 nichées), étang de Beaumont/Issé (44), étang du Deil/Châteaubriant (44).

FULIGULE NYROCA *Aythya nyroca*.

1 mâle le 20 juillet à Clégreuc/Vay (44), 1 mâle le 15 août aux Moutiers-en-Retz (44), 3 en janvier et février sur le lac de Grand-Lieu (44).

FULIGULE NYROCA x MILOUIN *Aythya nyroca x Aythya ferina*.

1 femelle probable le 10 janvier sur le lac de Grand-Lieu (44).

FULIGULE NYROCA x MORILLON *Aythya Nyroca x Aythya fuligula*.

1 mâle probable le 4 mars sur le lac de Grand-Lieu (44).

FULIGULE MILOUIN x MORILLON *Aythya ferina x Aythya fuligula*.

1 du 25 décembre au 3 février sur l'étang de Bazouges-Sous-Hédé puis sur celui d'Hédé (35).

FULIGULE MORILLON *Aythya fuligula*.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent de la manière suivante :

35	22	29	56	44	Bretagne
319	0	456	141	404	1 320

La Bretagne retient 4,5% des effectifs nationaux, particulièrement faibles cette année en l'absence de recensement de sites majeurs.

La rade de Brest devient le principal site d'hivernage pour cette espèce en Bretagne.

Les principaux sites sont :

- la rade de Brest (29) : 311
- le lac de Grand-Lieu (44) : 242

Seuil d'importance internationale (10 000) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (610) : 0 site.

Reproduction : 7 à 8 couvées sont observées sur l'étang de Careil/Iffendic (35).

FULIGULE MORILLON x MILOUINAN *Aythya fuligula* x *Aythya marila*.

1 probable le 24 janvier sur le lac de Grand-Lieu (44).

FULIGULE A BEC CERCLE *Aythya collaris*.

1 femelle le 1^{er} octobre sur le lac de Grand-Lieu (44), 1 mâle et 1 femelle le 18 à Ouessant (29), 1 femelle du 14 novembre au 5 mars à l'étang du Moulin Neuf/Plounéour-Lanvern (29), 1 mâle les 6 décembre et 15 janvier à l'étang de Gourveaux/Saint-Gilles-du-Vieux-Marché (22), 1 (celui du Moulin Neuf) du 11 au 18 mars sur l'étang de Nérizelec/Plovan (29).

FULIGULE MILOUINAN *Aythya marila*.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
11	1	3	805	208	1 028

Les effectifs bretons, particulièrement faibles cette année, représentent tout de même l'écrasante majorité (92%) des Milouinans hivernant en France.

Les principaux sites sont :

- la baie de Vilaine (56) : 805
- le littoral de Préfailles à Saint-Brévin (44) : 154

Seuil d'importance internationale (3 100) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (30) : 3 sites.

EIDER A DUVET *Somateria mollissima*.

65 le 1^{er} novembre au large de l'enrochement du Légué/Saint-Brieuc (22) et 160 le 14 à Pornichet (44).

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
0	68	34	34	22	158

Les chiffres sont particulièrement faibles cette année encore, avec seulement 7% de l'effectif national.

Les principaux sites sont :

- la baie de Saint-Brieuc (22) : 55
- la baie de Douarnenez (29) : 23
- la baie de Vilaine (56) : 21

Seuil d'importance internationale (20 000) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (30) : 1 site.

373 oiseaux mazoutés sont recueillis à la suite du naufrage de l'Erika. Le naufrage de ce navire est incontestablement à l'origine de l'effondrement des effectifs hivernants en Bretagne-Sud.

7 sont le 1e mai autour de Méaban (56) et 25 le 17 devant Plouhinec (56).

Reproduction : aucune preuve de reproduction n'est obtenue en France en 2000.

HARELDE BOREALE *Clangula hyemalis*.

Le nombre de données est tout à fait remarquable après une arrivée groupée en octobre.

1 le 14 octobre à Lannéc/Ploemeur (56), 2 tuées par des chasseurs le 23 en baie de Morieux (22), 1 du 23 au 28 dans l'anse d'Yffiniac (22), 1 mâle les 25 et 28 à la station de lagunage de Pouldreuzic (29), 1 femelle le 25 novembre à Guissény (29), 5 le 19 décembre à Ar Véchen/Plonévez-Porzay (29), 1 le 1e janvier à la pointe du Chevet/Saint-Jacut-de-la-Mer (22), 2 le 2 à la pointe de Penvins/Sarzeau (56), 1 les 8 et 9 à Hoëdic (56), 1 le 20 en face de Trunvel/Tréogat (29), 6 à 8 du 3 au 21 février devant Susicinio/Sarzeau (56), 1 le 16 au Poulguen (44), 1 le 25 à l'étang des Salles/Perret (22), 1 le 26 à Martin Plage/Plérin (22).

L'espèce est régulièrement notée du 25 novembre au 28 mars en Baie de Douarnenez (29) avec un maximum de 13 individus.

MACREUSE NOIRE *Melanitta nigra*.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
5 000	597	950	774	171	7 492

Les chiffres sont très similaires à ceux de l'an dernier, malgré une diminution drastique de l'effectif national dont ils représentent 39%. Il faut néanmoins rester prudent tant les conditions de recensement sont susceptibles d'influencer les résultats obtenus.

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35) : 5 000
- la baie de Douarnenez (29) : 920
- la baie de Quiberon (56) : 733

Seuil d'importance internationale (16 000) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (500) : 3 sites.

2 120 oiseaux mazoutés sont récupérés à la suite du naufrage de l'Erika.

MACREUSE A FRONT BLANC *Melanita perspicillata*.

Au maximum 5 oiseaux ont hiverné en baie de Douarnenez (29) du 5 décembre au 22 avril.

MACREUSE BRUNE *Melanitta fusca*.

Complément de la synthèse précédente : un nombre important d'oiseaux avait hiverné en baie de Douarnenez (29) entre le 11 janvier et le 15 mars 1999 avec un maximum de 20 le 13 février à Ty Mark/Plomodiern.

Lors de l'hiver 1999-2000, l'hivernage est de nouveau constaté en baie de Douarnenez entre le 14 novembre et le 4 avril avec un maximum de 24 individus en janvier.

1 individu est présent au Lédano/Paimpol (22) du 14 août au 15 mai au moins. Cet individu est connu depuis 1986.

5 le 13 novembre à Brignogan-Plage (29), 1 le 14 au Croisic (44), 1 le 20 à Saint Maurice/Morieux (22), 2 du 25 novembre au 23 janvier à Ouessant (29), 7 le 16 décembre à Martin Plage/Plérin (22), 1 le 27 sur le lac de Grand-Lieu (44), 1 le 30 à Pénestin (56), 1 le 3 janvier aux Granges/Billiers (56), 5 le 8 janvier et 3 le 13 février à Treutan/Dargan (56), 6 le 20 janvier en baie du Mont-Saint-Michel (35), 6 le 26 mars à Béliard/Morieux (22).

23 individus morts mazoutés sont récupérés à la suite du naufrage de l'Erika.

GARROT A OEIL D'OR *Bucephala clangula*.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
0	37	35	630	11	749

Avec 41% de l'effectif national, les chiffres sont en deçà de ceux de l'année précédente.

Les principaux sites sont :

- le golfe du Morbihan (56) : 613
- la Rance (22-35) : 36

Seuil d'importance internationale (3 000) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (30) : 3 sites.

1 à 2 individus sont présents dans la Rance jusqu'au 18 juin.

HARLE PIETTE *Mergus albellus*.

1 le 15 janvier à l'étang du Pas du Houx/Paimpont (35), 7 le 24 à Grand-Lieu (44), 3 le 27 à l'étang des Roches/Chelun (35) où 1 mâle est présent jusqu'au 20 février.

HARLE HUPPE *Mergus serrator*.

L'espèce réapparaît en octobre.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
36	159	1 211	2 173	19	3 598

La Bretagne accueille 80% des effectifs français.

Les principaux sites sont :

- le golfe du Morbihan (56) :	1 590
- la rade de Brest (29) :	1 030
- la baie de Quiberon (56) :	253
- la baie de Vilaine (56) :	158
- les baies de Morlaix et de Penzé (29) :	99

Seuil d'intérêt international (1 250) : 1.

Seuil d'intérêt national (42) : 6.

146 oiseaux mazoutés sont récupérés à la suite du naufrage de l'Erika.

Les derniers sont vus en mai.

HARLE BIEVRE *Mergus merganser*.

2 le 23 novembre en plaine de Taden (22), 1 femelle du 3 au 9 décembre à Clégreuc/Vay (44), 1 du 2 au 9 janvier à Hédé (35), 4 le 9 sur le réservoir Saint Michel/Brennilis (29), de 1 à 5 (maximum le 28 janvier) du 9 janvier au 27 février au Moulin Neuf/Plonéour-Lanvern (29), 1 femelle du 12 janvier au 13 février sur l'étang de Beaumont/Issé (44), 5 le 27 janvier sur l'étang des Roches/Chelun (35), 1 mâle le 13 février sur l'étang de Beaumont.

ERISMATURE ROUSSE *Oxyura jamaicensis*.

1 mâle le 15 août à la station d'épuration des Moutiers-en-Retz (44), 1 femelle/immature du 1^{er} octobre au 27 novembre au Drennec/Sizun (29), 1 le 19 décembre à la Ville Ger/Pleudihen-sur-Rance (22).

55 individus sont recensés sur le lac de Grand-Lieu (44) lors des comptages de la mi-janvier.

Reproduction : elle est probable à Grand-Lieu (44).

BONDREE APIVORE *Pernis apivorus*.

Si les indications concernant la reproduction demeurent rares, elles sont néanmoins plus nombreuses qu'à l'accoutumée : 1 couple, avec transport de nourriture, le 17 juillet au bois de la Lande/Berrien (29), 1 individu alarme le 17 août au bois de Coat Liou/Bourbriac (22). Deux aires occupées sont contrôlées : au bois de Kerjean/Paule (22) avec 1 poussin d'une semaine le 28 juillet et au bois de la Sangle/Bouguenais (44) avec 2 poussins le 4 août, l'envol de ces derniers intervenant début septembre. A Combrit (29), une famille avec 2 juvéniles volants est signalée sans précision de date. Notons également des parades en forêt de Laz/Saint-Goazec (29) le 28 juillet et en forêt de Beffou/Loguivy-Plougras (22) le 5 août.

La migration postnuptiale est constatée à des dates on ne peut plus classiques pour l'espèce : du 9 août au 30 septembre.

Au printemps, une observation étonnamment précoce est rapportée le 8 avril en Loire-Atlantique, les suivantes sont ensuite réalisées à partir du 21, mais le véritable afflux n'intervient qu'à la mi-mai. A ce propos, il est bon de noter que le premier migrateur n'est habituellement observé que le 20 avril à Gibraltar, site où plusieurs milliers d'individus sont comptés chaque printemps (Ernest Garcia *com.pers.* et données du GONHS). Toute observation réalisée avant la mi-avril mérite donc d'être particulièrement circonscrite.

Des couples sont signalés à Languidic (56), Besné (44) et Paule (22), tandis que des parades sont relevées le 14 mai au bois de la Salle/Pléguen (22), le 16 à Trévérien (35) et le 6 juillet à Belle-Isle-en-Terre (22) lors d'un transport de nourriture. Pour la deuxième année consécutive, la reproduction est constatée à Cardroc (35) avec des poussins à l'aire le 10 juillet.

MILAN NOIR *Milvus migrans*.

Alors que dans le Morbihan, les 2 derniers sont notés le 4 août à Locoal-Mendon, 1 attardé est encore présent à Ancenis (44) le 25 septembre.

Le retour de l'espèce est constaté le 8 mars à Grand-Lieu (44) et le 17 à Theix (56). En Ile-et-Vilaine, le premier est observé le 9 avril à l'Hermitage.

La plupart des contacts obtenus en dehors de l'aire de nidification proviennent d'Ile-et-Vilaine avec sept mentions d'individus isolés, dont 5 observés dans un rayon de 15 kilomètres autour de Rennes. Les 2 autres sont contactés le 7 mai, à la Ville-ès-Nonais et en baie du Mont-Saint-Michel. Il y a trois données dans le Finistère : 1 à Brasparts le 29 avril, 1 en baie d'Audierne le lendemain et 1 à Plomelin le 15 mai. Dans le Morbihan, 1 est à Groix le 16 mai et l'espèce est notée sans plus de précision à Ploemeur et Guidel.

A Gannedel/La Chapelle-de-Brain (35), la reproduction n'est pas établie, mais 1 individu est observé le 23 avril et 2 paraden le 7 mai.

3 juvéniles sont sur l'aire le 7 juillet au bois Hue/Nantes (44). En Loire-Atlantique, plusieurs données de nidification sont obtenues à proximité de colonies de Hérons cendrés *Ardea cinerea*, dont 1 couple installé près de la héronnière de Tréveneuc/Donges.

En Loire-Atlantique toujours, on enregistre des regroupements sur des sites traditionnels, notamment à proximité de décharges, comme le 25 juin à Cuneix/Saint-Nazaire avec 25 individus (dont plusieurs juvéniles) ; 10 sont le 1^{er} mai en forêt de Javardan/Fercé et 19 le 7 juillet au bois de la Guère/Ancenis.

Un cas de prédation sur des poussins de Vanneau huppé *Vanellus vanellus* est observé à Saint-Lumine-de-Coutais (44) le 3 avril.

MILAN ROYAL *Milvus milvus*.

Il y a seulement sept contacts et uniquement au passage postnuptial : 1 le 5 octobre à la Chaussée Neuve/Saint-André-des-Eaux (44), 1 le 17 à Lannion (22), 1 le 24 à l'étang de Careil/Iffendic (35), 1 le 30 à Langueux (22) et trois données le 4 novembre, 1 jeune au Haut-Corlay (22) et 2 à Saint-Lumine-de-Coutais (44).

Même si au regard des archives, le nombre d'observations annuelles est sujet à d'importantes variations, il est probable que la chute (récente mais considérable) des effectifs de la plupart des populations migratrices ait contribué à ce maigre bilan.

PYGARGUE A QUEUE BLANCHE *Haliaeetus albicilla*.

Pour la deuxième année consécutive, un hivernage complet est constaté au lac de Grand-Lieu (44) : il s'agit d'un immature de 2^e hiver, vraisemblablement l'individu observé un an plus tôt, présent cette fois du 5 novembre au 8 mars.

CIRCAETE JEAN-LE-BLANC *Circaetus gallicus*.

1 le 26 juillet au Roc'h Cléguer/Brasparts (29).

En 2000, il y a deux données de juin : 1 sans précision de date à Assérac (44) et 1 les 5 et 6 à Damgan (56). 1 chasse au-dessus du Menez Mikel/Brasparts le 6 juillet.

BUSARD DES ROSEAUX *Circus aeruginosus*.

466 individus sont dénombrés à la mi-janvier en Loire-Atlantique, la majorité d'entre eux étant observés en Grande Brière (172 hors réserves), au lac de Grand-Lieu (150) et dans les marais de Machecoul et de Bourgneuf (39). Malgré leur importance, ces effectifs s'avèrent néanmoins sensiblement inférieurs à ceux des deux années précédentes. Cette tendance est également constatée pour les quelques concentrations notées en Brière durant l'automne et l'hiver, avec un maximum de 17 à Aïne/Trignac le 9 décembre. Ces résultats témoignent peut-être d'une mauvaise saison de reproduction pour le département.

Les parades sont notées en février et en mars dans le Morbihan, alors qu'en Loire-Atlantique les premières datent du 22 février dans les marais de Petit-Mars.

Il y a peu de recensements réalisés en période de nidification : en Loire-Atlantique signalons 5 couples nicheurs sur l'île Jacquette près de Cuneix/Saint-Nazaire. Par ailleurs, au printemps, un dortoir regroupant 45 individus le 23 mars à la Chaussée Neuve/Saint-André-des-Eaux en Brière illustre le formidable potentiel du secteur. Dans le Morbihan, seulement 2 couples sont signalés : sur la commune d'Erdeven et sur Hoëdic. Dans le Finistère, une apparente stabilité de l'effectif reproducteur est rapportée en baie d'Audierne (sans plus de précision) et à Ouessant avec 9 ou 10 couples nicheurs. Trois autres nidifications sont également constatées : à Lesteven/Ploudalmézeau, à Ménéham/Kerlouan et dans un roncier de Trielen/archipel de Molène (1 jeune à l'envol le 4 juillet). En Ile-et-Vilaine, la reproduction ne fait guère de doute dans le secteur de Plerguer, puisqu'un mâle transportant une proie y est observé le 11 juin. Quant aux Côtes d'Armor, elles ne fournissent que six données durant cette période, sans le moindre indice de nidification.

BUSARD SAINT-MARTIN *Circus cyaneus*.

Quelques données particulièrement intéressantes sont obtenues en fin de saison : la présence, le 23 juillet, de 2 individus alarmant au Bois Meur/Boquého (22) indique vraisemblablement l'existence d'une reproduction, alors que dans ce département, la nidification n'avait pas été prouvée depuis 1996. Ce même jour, au Menez Kador/Sizun (29), les nourrissages s'effectuent encore à l'aire, les 3 jeunes étant toujours ravitaillés dans les environs le 12 août.

Quelques dortoirs sont suivis en automne et en hiver. Les Montagnes Noires (29-56) hébergent au moins trois d'entre eux. Le dénombrement des oiseaux y étant malaisé en raison de leur comportement et de la configuration des sites, les effectifs suivants sont des minima : 6 les 23 novembre et 7 janvier à Castel Ruphel/Saint-Goazec (29), 3 le 24 novembre au Minez Du/Glommel (22) et 5 le 19 janvier à Menez Kermez/Laz (29). En forêt du Gâvre (44), ils n'étaient que 6 le 12 décembre, répartis sur trois dortoirs, à comparer avec des effectifs de 25 à 30 individus, sur 7 emplacements, dénombrés les années précédentes. Un dortoir accueillant 2 individus le 18 janvier est également noté à Langazel/Trémaouézan (29).

Les premières parades sont constatées le 12 mars au marais de Petit-Mars (44).

Parmi les observations printanières, la plus intéressante concerne 2 individus au Grand-Fougeray (35) le 29 mai.

La nidification est établie près de la rivière d'Étel (56), mais les autres données de reproduction proviennent toutes des landes des Monts d'Arrée (29) : au Cragou/Le Cloître-Saint-Thégonnec (2 jeunes à l'envol), aux sources du Mendy/Le Cloître-Saint-Thégonnec (1 juvénile volant le 25 juin), au Roc'h ar Feunteun/La Feuillée et à Menez Meur/Hanvec (3 juvéniles).

BUSARD PALE *Circus macrourus*.

Un juvénile est présent à Ouessant (29) du 15 au 16 octobre.

BUSARD CENDRE *Circus pygargus*.

La dernière mention concerne 1 individu présent le 21 août dans les Monts d'Arrée (29).

Le premier retour est constaté le 12 avril en Loire-Atlantique et le 17 dans les Montagnes Noires (22-29-56).

En Loire-Atlantique, 5 couples parquent le 22 avril à Fresnay-en-Retz et 2 autres nichent en forêt du Gâvre. On notera également l'observation d'1 mâle mélanique.

Dans l'Est du Morbihan, 3 couples sont notés nicheurs.

Dans les Montagnes Noires, 5 cas de nidification sont recensés après des recherches systématiques. Comme l'an passé et sur la même parcelle de lande, 2 d'entre elles concernent 1 mâle bigame.

Dans les Monts d'Arrée (29), la nidification est probable au Roc'h Cléguer/Braspars et avérée aux sources du Mendy/Berrien, au Cragou/Le Cloître-Saint-Thégonnec et au Menez Vergam/Scrignac (2 couples).

Seulement deux observations en Ile-et-Vilaine, effectuées à Trimer et dans le marais de Dol.

AUTOUR DES PALOMBES *Accipiter gentilis*.

Logiquement, la plupart des observations sont réalisées parmi les secteurs où l'espèce semble relativement bien implantée.

En Loire-Atlantique, deux nouveaux cas de nidifications sont relevés en 2000, au Sud de Nantes : sur le site habituel de la Chevrolière, mais aussi, pour la première fois, en forêt de Touffou, distante d'une dizaine de kilomètres. Le 12 janvier, 2 individus sont notés sur les marais de Petit-Mars, probablement attirés par le grand nombre de Ramiers *Columba palumbus* qui y étaient rassemblés.

Dans le Morbihan, 1 femelle est observée le 16 novembre à Colpo (landes de Lanvaux).

Dans le Finistère, 1 mâle, puis 1 femelle en vol territorial, sont notés le 25 septembre dans le secteur de la vallée de l'Odé ; 1 individu est ensuite contacté à la mi-janvier en rivière de Pont-l'Abbé.

D'autres observations sont effectuées en dehors de l'aire de nidification connue, mais dans des secteurs où des soupçons de reproduction existent. C'est le cas en forêt de Lanouée (56) où 2 individus sont contactés le 21 mai, mais aussi en Ille-et-Vilaine, le 27 janvier à Chelun, le 25 février à Meillac et le 26 mars à Rennes.

Enfin, trois données proviennent de secteurs plus originaux : 1 femelle le 18 octobre à Pleumeur-Bodou (22), 1 immature le 20 décembre au barrage du Drennec/Sizun (29) et 1 le 28 mai à Plourivo (22).

EPERVIER D'EUROPE *Accipiter nisus*.

Sur Ouessant (29), le passage est noté entre la fin-août et la mi-novembre, toutefois 3 individus sont encore signalés le 2 décembre. Fin-octobre, plusieurs observations sont également réalisées sur Hoëdic (56). Par la suite, ces îles hébergent quelques hivernants, puisque de janvier à mars, 1 mâle et 1 femelle sont régulièrement contactés sur Ouessant et qu'1 individu est présent sur Hoëdic durant le séjour d'un observateur les 8 et 9 janvier.

Même si visiblement l'espèce n'est pas particulièrement recherchée en période de nidification, celle-ci est établie à la Bosse-de-Bretagne, Cardroc, l'île du Chevreton/Rance maritime, Saint-Brieuc-des-Iffs, Chanteloup, Crévin, Ercé-en-Lamée, Bourgbarré, Teillac (35), en forêt de Beffou (22), à Plouégat-Guerrand, Taulé, Guissény (29), à Languidic, Lanester (56) et sur trois sites de Loire-Atlantique.

Les mentions des espèces chassées concernent 1 Chevalier gambette *Tringa totanus* échappant à 1 femelle, 1 bécasseau *Calidris sp.* capturé en vol par 1 mâle, des Verdiers *Carduelis chloris* en pré-dortoir ; les 3 espèces proies les plus souvent signalées en Loire-Atlantique étant la Bergeronnette grise *Motacilla alba*, le Merle noir *Turdus merula* et l'Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*.

Le 9 février, au port de commerce de Brest (29), au moins 3 individus sont observés et 6 attaques sont notées sur des petits passereaux en moins de 3 heures. A deux reprises, celles-ci débutent par un piqué au départ de silos (depuis une cinquantaine de mètres de hauteur)...plus habitués à rendre ce service aux Faucons pèlerins *Falco peregrinus* du secteur.

Au printemps, le passage de migrants est détecté sur Ouessant entre le 2 avril et le 2 mai (cinq données), alors qu'à Hoëdic un individu est noté le 10 avril.

BUSE PATTUE *Buteo lagopus*.

Le 26 octobre, 1 individu chasse au-dessus des marais de Trunvel/Tréogat et Kergalan/Plovan (29), puis 1 passe le 13 novembre en baie de Goulven (29).

BUSE VARIABLE *Buteo buteo*.

1 juvénile quémande encore le 14 septembre à Plestin-les-Grèves (22).

Les déplacements postnuptiaux ne sont véritablement perçus qu'en baie d'Audierne (29), entre le 21 août et le 4 septembre, avec notamment 8 individus en migration active le 23 août. Au moins 2 individus visitent Ouessant (29) entre le 9 septembre et le 10 novembre.

Les premiers vols nuptiaux sont notés le 14 janvier, mais sont surtout relevés entre la mi-février et la mi-mars.

L'implantation de l'espèce se confirme sur la frange occidentale du Finistère. En effet, le 17 mai un transport de matériaux est noté à Tréguennec, la reproduction étant ensuite établie dans la vallée en amont de l'étang de Trunvel/Tréogat. Les données sont régulières sur la réserve du Cap Sizun/Goulien, la plus remarquable concernant 4 individus en chasse le 6 avril, les observateurs attribuant la plupart de ces contacts à des reproducteurs locaux, sans plus de précision. Dans le Bas-Léon, 1 couple paradant et un transport de matériaux sont notés le 11 mars au Curnic/Guissény ; 2 individus et des parades sont relevés le 20 avril à Tréfléz ; 4 individus sont présents le 26 mars au bois de Vinigoz/Plougonvelin et 10 données sont recueillies sur la commune de Tréouergat durant la saison de reproduction avec notamment 3 individus à Kergonc les 23 juin et 14 juillet.

AIGLE BOTTE *Hieraaetus pennatus*.

Le 25 août, 1 individu de la forme claire est observé dans d'excellentes conditions entre l'île de Bréhat et l'île Lavrec (22).

BALBUZARD PECHEUR *Pandion haliaetus*.

Un cas d'estivage est possible à Plourivo (22), sur le Trieux, des observations très régulières y étant réalisées entre le 1^{er} août et le 30 septembre. (A noter qu'un individu était déjà présent sur le site le 16 juin 1999, donnée non signalée dans la précédente synthèse).

Le passage postnuptial est observé entre le 10 août et le 15 novembre.

En Ille-et-Vilaine, quinze données sont recueillies entre le 10 août et le 23 octobre : en baie du Mont-Saint-Michel, au lac de Haute-Vilaine, sur les étangs de Châtillon-en-Vendelais, de Careil/Iffendic, de Rolin/Québriac et de Sainte Suzanne/Saint-Coulomb.

Dans les Côtes d'Armor, 1 le 19 septembre à Morgrève/La Vicomté-sur-Rance.

Dans le Finistère, la première observation est réalisée le 16 août sur l'Aulne maritime où les contacts deviennent réguliers à partir de septembre. Egalement en septembre, 1 le 4 à Loguivy/Plouguerneau, 1 à Ouessant du 8 au 24 (probablement 2 le 24), 1 les 10 et 11 à l'étang du Relecq-Kerhuon, 1 le 11 à Kerguellec/Tréguennec, 2 les 25 et 27 dans l'anse de Combrit, 1 le 28 au Moulin Neuf/Plouarzel. En octobre, 1 le 9 en rivière de l'Odét et 1 les 21 et 22 sur Ouessant.

Dans le Morbihan, la grande majorité des observations sont réalisées en septembre, entre la Laïta et le Blavet, sur la rivière d'Etel et en presqu'île de Rhuys, le dernier contact étant obtenu le 15 novembre à l'étang de Lannéac/Ploemeur.

En Loire-Atlantique, huit données au passage postnuptial (lac de Grand-Lieu, en mer entre le continent et Hoëdic notamment).

L'hivernage est à nouveau constaté sur l'Aulne maritime (29). S'il est difficile d'en déterminer précisément la période (il est souvent impossible de distinguer les données relatives au passage postnuptial), l'espèce est régulièrement observée entre début septembre et le 18 mars.

Passage prénuptial.

En Ille-et-Vilaine, 1 le 8 avril à Piré-sur-Seiche et 1 les 15 et 17 mai à Châtillon-en-Vendelais. Dans les Côtes d'Armor, 1 le 15 mai à Traou Nez/Plourivo. Dans le Morbihan, 1 le 3 avril à Loyat et 1 le 19 mai au Petit Loch/Guidel. En Loire-Atlantique, cinq observations, dont 2 le 11 mai aux marais de Petit-Mars. Aucune donnée finistérienne.

FAUCON CRECERELLE *Falco tinnunculus*.

Quelques concentrations sont notées en janvier : 11 individus le 16 au marais de Dol (35) et 11 le 23 autour de l'aérodrome de Gron/Montoir-de-Bretagne (44).

Dans les zones humides de Loire-Atlantique, le recensement habituel de la mi-janvier fournit des effectifs voisins de ceux de l'an passé, avec 70 oiseaux dont 47 dans les marais de Machecoul et Bourgneuf-en-Retz (contre respectivement 68 et 37).

Divers emplacements accueillant une aire sont mentionnés : en falaise littorale à Pors Pin/Plouézec (22) et à Corsen/Plouarzel (29) ; en carrière à Tressignaux (22) et au Vougo/Guissény (29) ; dans un ancien nid de Grand Corbeau *Corvus Corax* installé en carrière à Ploumilliau (22) et à Lampaul-Guimiliau (29) ; dans un ancien nid de Corneille *Corvus corone* à Lanester (56) ; au sol, sur un tas de tourbe, dans les marais de Petit-Mars (44) (2 jeunes envolés le 14 juin) et, comme l'an passé, dans deux nichoirs installés sous des plates-formes supportant des nids de Cigognes blanches *Ciconia ciconia* dans les marais de Couëron (44).

FAUCON KOBZ *Falco vespertinus*.

1 individu en plumage juvénile est présent sur Ouessant (29) du 31 août au 20 septembre, séjour particulièrement remarquable par sa durée.

FAUCON EMERILLON *Falco columbarius*.

L'essentiel du passage se déroule en octobre, le premier migrateur étant noté le 13 septembre à Ouessant (29) où très peu d'individus transitent après le 3 novembre.

Sur la période considérée, les données sont peu nombreuses et proviennent surtout du littoral. Leur interprétation est néanmoins délicate : dans quelle mesure cela reflète-t-il la situation de l'espèce ? N'est-ce pas avant tout l'illustration de la grande discrétion de ce rapace et de la plus grande pression d'observation sur la côte ?

Si le Finistère est le seul département de la région à fournir plus de dix données, en raison du suivi régulier de trois sites où son hivernage est bien connu :

- la baie d'Audierne : 2 le 6 novembre, observations régulières jusqu'au 11 mars.
- Ouessant : 2 hivernants entre fin-novembre et décembre, puis 1 les 18 et 19 janvier.
- les landes de Castel Ruphel/Saint-Goazec : le 13 octobre, le dortoir traditionnel accueille déjà 2 oiseaux et le 23 novembre au moins 4 sont présents.

D'autres secteurs fournissent également des contacts réguliers avec des hivernants :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35) et les marais environnants : neuf données.
- le lac de Grand-Lieu (44) : 3 données.
- l'île d'Hoëdic (56) : 1 stationne fin octobre.

Enfin, comme d'habitude, le passage de printemps est peu marqué. Sur Ouessant, il concerne 2 individus le 15 mars, 4 contacts entre le 20 et le 30 mars et 1 dernier le 11 avril. Quelques autres migrateurs sont notés en avril, avec 1 le 13 sur Hoëdic, 1 le 28 en baie d'Audierne et 1 ce même jour à Ploemeur (56), où le dernier individu est observé en migration active le 1^{er} mai.

FAUCON HOBEREAU *Falco subbuteo*.

En août, la reproduction est établie en forêt de Fréau/Poullaouen (29) où 1 couple alarme vigoureusement le 7 ; en forêt de Beffou/Loguivy-Plougras (22) où 2 jeunes sont à l'envol le 12 ; en forêt de Coat an Noz/Belle-Isle-en-Terre (22) avec 2 jeunes de plus de 4 semaines le 13 ; à Saint-Père-en-Retz (44) avec 3 jeunes le 17 ; au bois de Malaunay/Saint-Jean-Kerdaniel (22) avec 1 jeune le 23. En septembre, 1 alarme à Langazel/Trémaouézan (29) le 5 ; 2 individus et des cris de jeunes sont notés à l'île Moquant/Varades (44) le 7.

La dernière donnée date du 2 octobre à Saint-Julien-de-Concelles (44).

Au printemps, une observation particulièrement précoce est réalisée le 19 mars à Guidel (56).

Un aperçu de la chronologie de son arrivée dans la région est fourni par le suivi régulier des marais de Petit-Mars (44) : 1 le 1^{er} avril, 2 le 8, 6 le 19, 17 le 22.

Quelques parades sont notées au mois de mai : sur un premier secteur de la vallée de l'Odé (29) le 1^{er}, puis sur un autre bien distinct le 25 ; à Careil/Iffendic (35) les 3, 7 et 8 ; au marais de Gannedel (35) le 7 ; au marais de Saint Coulban/Miniac-Morvan (35) le 14.

Quelques nidifications sont prouvées en juin : en Ile-et-Vilaine sur les communes de Québriac et de Saint-Thual ; dans les Côtes d'Armor au bois de Guercy/Saint-Bihy et en forêt de Beffou/Loguivy-Plougras. Ailleurs, quelques indices intéressants sont relevés : le 2 juin 1 couple est cantonné en forêt du Cranou/Hanvec ; le 24 juin, 1 alarme à Pennel/Saint-Martin-des-Champs (29) (il n'y aura pas de reproduction néanmoins) ; le 10 juillet 2 adultes sont « inquiets » à Tinténac (35).

Remarquons l'observation d'1 adulte chassant les Guiffettes noires *Chlidonias niger* à Missillac (44) le 28 mai.

FAUCON D'ELEONORE *Falco eleonora*.

2 adultes de la forme claire sont observés le 25 octobre au lac de Grand-Lieu (44) (donnée homologuée par le C.H.N.).

FAUCON SACRE *Falco cherrug*.

Un « grand faucon gris » est observé le 11 novembre 1999 au Grand Loc'h/Guidel (56). Par la suite, la consultation des guides permet à l'observateur de retenir 2 possibilités : 1 Faucon lanier (*Falco biarmicus*) juvénile ou 1 Faucon sacre. Le 15 décembre, le même faucon est observé dans d'excellentes conditions par le même auteur, qui identifie cette fois formellement 1 Faucon sacre adulte.

La probabilité qu'il s'agisse d'un Faucon sacre sauvage n'en demeure pas moins très faible : le nombre croissant de grands faucons utilisés en fauconnerie (qui font d'ailleurs régulièrement l'objet d'hybridations) rend bien plus plausible l'observation d'un oiseau échappé.

FAUCON LANIER *Falco biarmicus*.

Le 23 août, à Trunvel/Tréogat (29), 1 oiseau présentant les caractéristiques du Faucon lanier juvénile est observé en vol, par plusieurs observateurs (dont certains connaissent bien l'espèce, pour avoir eu l'occasion de l'observer régulièrement dans son milieu naturel).

Pour les mêmes raisons que pour l'espèce précédente, l'origine de l'oiseau est « suspecte ».

FAUCON PELERIN *Falco peregrinus*.

Le premier migrateur est noté le 28 août aux Sept-Iles (22) et à partir du 8 septembre à Ouessant (29) où l'essentiel du passage a lieu entre début octobre et fin novembre.

Par la suite, en dehors des secteurs de reproduction, la plupart des données provient des sites traditionnels d'hivernage.

En Ille-et-Vilaine, la baie du Mont-Saint-Michel demeure le site privilégié avec notamment 6 individus observés le 26 janvier (dénombrement sur l'ensemble de la baie, Manche incluse). Ailleurs, l'espèce est surtout notée à l'étang de Châtillon-en-Vendelais où 1 individu est cantonné entre le 12 janvier et le 18 mars.

Dans les Côtes d'Armor, la présence hivernale est essentiellement constatée dans l'anse d'Yffiniac, dans l'estuaire du Jaudy et à Paimpol.

Dans le Finistère, le port de commerce de Brest fait l'objet d'un suivi régulier : 1 mâle y est noté dès le 22 août et stationne jusqu'en septembre (la date du premier contact et la proximité des falaises crozonnaises peut suggérer une origine locale) ; 1 femelle séjourne du 5 octobre au 2 février (présente pour le 3^e hiver consécutif au moins). A partir de la mi-décembre et jusqu'à son départ, cette femelle est régulièrement accompagnée d'un mâle adulte, ils chassent indépendamment mais souvent depuis les mêmes perchoirs (silos), des salutations (s'inclinent en criant) sont notées à plusieurs reprises le 31 janvier.

A Coatiles/Taulé, l'espèce est régulièrement observée entre le 12 septembre et le 12 février ; en baie de Goulven entre le 11 septembre et le 25 mars ; sur les falaises du Ri/Kerlaz entre le 19 décembre et le 5 mars ; sur Ouessant, 1 femelle est notée à quatre reprises en février.

Dans le Morbihan, quelques observations sont réalisées au Duer/Sarzeau et 1 est noté sur l'estuaire de la Laïta du 30 mars jusqu'au 17 avril.

En Loire-Atlantique, près de la moitié des observations provient du lac de Grand-Lieu où 4 individus sont présents à la mi-janvier.

Le passage prénuptial est observé en même temps que les départs des sites d'hivernage, entre février et mi-avril.

Sur les sites de **reproduction**, les premières parades nuptiales sont notées dès le 9 janvier en presqu'île de Crozon.

Le nombre de couples cantonnés progresse et leur répartition s'élargit :

Ainsi, pour la première fois depuis près de 50 ans, la nidification est avérée dans les Côtes d'Armor :

- dans le secteur de Plouha, 1 couple échoue dans sa tentative de reproduction, alors qu'un poussin venait d'apparaître sur l'aire (un éboulement rocheux sur l'aire semble être à l'origine de cet échec).

- à environ 7 kilomètres de ce site 1 autre couple est cantonné jusque fin avril (BERTHELOT, com.pers.). Lors des 5 visites effectuées entre le 13 et le 23 avril, 1 adulte est installé dans un renforcement de la falaise, en position d'incubation ; ce qui indique, étant donné la répétition du comportement, qu'une ponte a bien été déposée (MONNERET, com.pers.). Néanmoins, le 23 avril, cet emplacement ne semble accueillir aucun œuf lorsque la femelle en décolle. Aucune observation n'y sera effectuée par la suite malgré des visites régulières.

Au Cap Fréhel, 1 couple cantonné est observé en juin et juillet (le mâle est immature).

Dans le Finistère, en presqu'île de Crozon, en plus du site habituel où 4 jeunes sont menés à l'envol, un deuxième site accueille une reproduction, avec 2 jeunes à l'envol.

Dans le Morbihan, un couple est cantonné sur le site bellilois « habituel ». Le 13 mars, la femelle rentre et s'installe dans une cavité d'où en sort le mâle. Mais 2 jours plus tard...2 lapins *Oryctolagus cuniculus* délogent le mâle de cette cavité ! Par la suite, aucun des adultes présents n'est vu la regagner. Les diverses observations (BENEAT, com.pers.) évoquent néanmoins le comportement d'un couple qui se préparait à pondre, voire qui était en cours de ponte. La perturbation engendrée a donc vraisemblablement interrompu cette nidification (MONNERET, com.pers.).

On notera également que l'espèce est observée, survolant le centre-ville de Brest (29), le 31 mai et le 6 juin.

PERDRIX ROUGE *Alectoris rufa*.

La reproduction n'est signalée qu'en août et en Loire-Atlantique : le 23, 9 juvéniles et 2 adultes à Gétigné, le 30, 2 jeunes et 1 adulte à Boussay.

Une compagnie de 19 individus est le 30 août à Saint-Hilaire-de-Clisson (44).

PERDRIX GRISE *Perdix perdix*.

L'observation, le 31 juillet, à Langueux (22), d'1 adulte accompagnant 6 poussins âgés d'une semaine constitue l'unique preuve de reproduction.

CAILLE DES BLES *Coturnix coturnix*.

1 chanteur le 7 août à Lanfains (22), un groupe de 12 à Amanlis (35) le 26 septembre.

Au printemps, le premier chanteur est contacté le 10 avril à Corsept (44).

A Rougé (44), 1 mâle (toujours le même?) est entendu durant tout le printemps à partir du 21 avril.

Ailleurs, bien peu de données avec quelques rares chanteurs repérés en mai : 1 le 1^{er} sur le polder de Ploubalay (22), 1 le 4 à Pissaison/Hillion (22) et 3 le 7 parmi les herbus de la baie du Mont-Saint-Michel (35).

FAISAN DE COLCHIDE *Phasianus colchicus*.

R.A.S..

RALE D'EAU *Rallus aquaticus*.

Des indices de reproduction sont obtenus jusqu'en septembre : le 17 juillet plusieurs juvéniles sont entendus à Trunvel/Tréogat (29), le 14 août 1 adulte accompagne 1 juvénile au Curnic/Guissény (29), ce même jour 1 juvénile est présent à l'étang du Pont/Kerlouan (29), le 17 septembre 3 adultes et 3 juvéniles sont notés à l'étang de la Boulaie/Plouasne (22).

Alors que les premiers retours sont observés à Ouessant (29) aux dates habituelles, avec 1 individu les 21 et 22 juillet, les derniers hivernants y sont notés le 29 mars.

1 nid est presque achevé le 29 mars à Trunvel ; sur ce site la plupart d'entre eux sont submergés fin-avril, à la suite de l'augmentation du niveau d'eau de 50 cm. Par la suite, le nombre de captures de juvéniles (6) à la station confirmera la très faible productivité des couples.

Ailleurs, peu de nidifications sont prouvées : 1 couple est installé dans le marais du Tertre Corlieu/Lancieux (22), 4 couples mènent 6 jeunes à l'envol au marais de Pen en Toul/Larmor-Baden (56) et 1 adulte est accompagné de 2 poussins à la réserve de Falguérec/Séné (56).

Enfin, une arrivée très précoce est notée le 4 juillet à Ouessant, précédant la suivante de plus de deux semaines.

MARQUETTE PONCTUÉE *Porzana porzana*.

Le 6 août, 1 juvénile est observé à Saint-Mars-de-Coutais (44) où 1 chanteur se manifeste encore le 9. Le 8, 1 chanteur est entendu en Grande Brière/Saint-Joachim (44).

Par la suite, l'ensemble des données postnuptiales provient du Finistère :

- à Trunvel/Tréogat, 1 adulte le 16 août, puis quelques juvéniles : 1 le 19 août, 1 du 30 août au 1^{er} septembre, 1 le 5 septembre, tandis que l'un d'eux capturé le 15 août est ensuite contrôlé à trois reprises jusqu'au 9 septembre, révélant un séjour dépassant 3 semaines.
- 1 le 28 août à Ker Izel/Goulven, et deux observations en septembre au Curnic/Guissény : 1 adulte le 4 et 1 juvénile le 8.
- à Ouessant : 1 le 17 septembre, 1 le 14 octobre, 1 le 19, 1 séjourne du 21 octobre au 3 novembre, 1 le 6 novembre.

Le premier retour est constaté le 22 mars au marais de Goulaine/Saint-Julien-de-Concelles (44) où 1 individu est à nouveau présent le 7 avril. Dans ce secteur, un autre contact est obtenu le 5 mai au Loroux-Botttereau. Toujours en Loire-Atlantique, 1 le 10 avril à Saint-Nicolas-de-Redon et 1 le 10 mai en Grande Brière, mais aucune nidification n'est signalée.

A Gannedel/La Chapelle-de-Brain (35), une recherche spécifique permet de repérer 2 chanteurs le 21 avril et de contacter 1 individu le 20 mai.

MARQUETTE DE BAILLON *Porzana pusilla*.

1 juvénile est observé le 30 août au lac de Grand-Lieu (44) (donnée homologuée par le C.H.N.).

RALE DES GENETS *Crex crex*.

1 individu est noté le 26 septembre à Kergal/Surzur (56).

Alors qu'en 1999 la Loire-Atlantique ne fournit aucune donnée de reproduction ou postnuptiale, l'unique contact obtenu en 2000 durant la période considérée concerne 1 chanteur à Ancenis le 6 mai.

GALLINULE POULE-D'EAU *Gallinula chloropus*.

En Loire-Atlantique des regroupements importants sont notés dès le mois d'août : 300 à Châteaubriant le 12 et 120 à Frossay le 20.

A Ouessant (29), quelques migrateurs sont notés entre le 11 septembre et le 20 décembre.

Des recensements hivernaux permettent de relever des effectifs record en Loire-Atlantique : 550 le 19 décembre et 912 lors du dénombrement (non exhaustif) de la mi-janvier concernant l'ensemble du département. Notons également deux rassemblements en janvier : 34 le 18 à Pénestin (56) et 37 le 21 sur l'étang de Bécherel (35).

Un regroupement important est encore observé le 10 mars avec 50 individus sur des prairies humides à Palud Bihan/Cléder (29).

Les premiers poussins sont notés le 31 mars en Brière (44).

FOULQUE MACROULE *Fulica atra*.

D'importants rassemblements postnuptiaux sont signalés : 1 700 le 23 juillet et 2 000 le 20 août à Paintourteau/Erbrée (35), 2 300 le 12 septembre sur l'étang de Saint-Jean/Locoal-Mendon (56) et 575 ce même jour sur le lagunage d'Ambon (56).

Recensement janvier 2000 :

35	22	29	56	44	Bretagne
2 343+	732	1 669	8 679	21 442	35 000+

Ces effectifs dépassent très largement ceux des précédents dénombrements, puisqu'en moyenne 19 523 oiseaux ont été recensés entre 1991 et 1999 (mini 14 115-maxi 24 870).

Cette très forte augmentation tient essentiellement à la Loire-Atlantique (ce département doublant quasiment ses effectifs de 1999). Néanmoins, par rapport à l'an passé, l'accroissement dans ce département ne pourrait être qu'apparent (selon le rédacteur de la synthèse départementale, elle serait la conséquence de la fermeture de la chasse à cette période, d'où une tranquillité retrouvée rendant les oiseaux plus confiants, donc plus visibles).

La Bretagne accueille environ 17% (contre 11% l'an passé) d'un effectif national de 216 000 individus (contre 213 000 en 1999).

Les principaux sites sont les suivants :

- le lac de Grand-Lieu (44) :	11 996
- le golfe du Morbihan (56) :	5 415
- Mazerolles-Petit-Mars (44) :	1 500
- la rade de Lorient (56) :	1 336
- la rivière d'Étel (56) :	1 304
- la réserve du Massereau (44) :	1 289
- la Grande Brière-hors réserves (44) :	1 132
- les marais de Machecoul et Bourgneuf (44) :	874
- la rade de Brest (29) :	578

Notons qu'à cette occasion, le lac de Grand-Lieu devient le premier site français devant la Camargue.

D'autres regroupements remarquables sont notés durant la période : le 7 novembre, 1 101 à Quélisoy/Larmor-Plage (56) ; le 15, 2 200 sur l'étang de Saint Jean et 570 sur celui de Goh Lenn/Locoal-Mendon (56) ; le 2 décembre, 1 272 à Quélisoy ; le 11, 980 sur l'étang de Toulvern/Baden (56) et le 12 février, 2 000 à Saint-Lumine-de-Coutais (44).

Les premiers nids occupés sont découverts le 4 mars au marais de la Folie/Antrain (35) et le 12 mars (1 contenant 5 œufs) à la Chapelle-Heulin (44).

Les 2 premiers juvéniles sortis du nid sont observés le 6 avril à Lillion/Rennes (35).

Un rassemblement postnuptial de 1 000 individus est noté le 30 juin à Paintourteau.

GRUE CENDREE *Grus grus*.

1 individu le 31 août à Quessoy (22) !

Mi-octobre, un fort vent d'est permet l'observation de deux groupes (comptant 10 et 30 individus) au marais de Léveno/Sarzeau (56) le 16 et de 2 individus à l'étang de Careil/Iffendic (35) le lendemain.

Mi-novembre, de mauvaises conditions météorologiques sévissent sur le couloir classique de migration et déportent quelques vols : le 11, deux vols probablement distincts concernent 28 individus à proximité de Carquefou (44) et environ 35 vers Le Bignon (44) ; le lendemain 2 individus sont notés sur la rivière de Pénérff/Ambon (56) et 4 survolent l'étang Beauchet/Saint-Père (35) ; le 14, 1 oiseau est observé à Plourivo (22) alors que du 14 au 19, un groupe de 4 stationne sur des chaumes de maïs à Pleumeur-Bodou (22) ; le 15, 1 individu est en baie du Mont-Saint-Michel (35), où 5 sont notés les 19 et 22 à la Saline/Roz-sur-Couesnon ; le 21, 4 survolent Lannion (22).

Le 13 décembre, 1 est présent dans l'étier du marais de Pen en Toul/Larmor-Baden (56).

Du 9 janvier au 26 février, 2 individus stationnent en baie du Mont-Saint-Michel, sur les polders et les herbus de Roz-sur-Couesnon.

Le 6 mai, 1 individu est présent à Careil/Iffendic.

HUITRIER PIE *Haematopus ostralegus*.

1 vole le 16 juillet au-dessus du réservoir du Drennec/Sizun (29).

Le passage d'automne est très sensible dès le début août : 1 050 le 1^{er} août, 1 350 le 10, 1 900 le 29 dans l'anse d'Yffiniac (22). Après un premier maximum en septembre, 2 500 le 12 les effectifs plafonnent sur ce site avant de culminer le 11 décembre avec 3 700 individus. Les effectifs deviennent importants en octobre dans les Traicts du Croisic (44), 1 500 le 18, et en baie du Mont-Saint-Michel (35), 3 000 le 23.

2 sont le 28 décembre à Grand-Lieu (44).

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
5 755	3 103	2 173	512	2 144	2 924	16 611

La Bretagne accueille 34% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35) : 5 655
- la presqu'île guérandaise (44) : 2 161
- la baie de Saint-Brieuc-Yffiniac (22) : 2 032
- la baie de la Vilaine (56) : 964
- la baie de Quiberon (56) : 947

En Loire-Atlantique, la diminution des effectifs par rapport à l'année précédente concerne 1 150 individus, la marée noire provoquée par l'Erika en est une cause importante.

Reproduction :

Ille-et-Vilaine : 1 couple à l'île des Landes, 2 à l'îlot Chevret, 1 à Cézembre.

Côtes-d'Armor : 2 couples au cap Fréhel, 2 possibles à Plouha et 5 dans le secteur de Ploubazlanec ;

Finistère : 27 couples en baie de Morlaix ; 4 couples dans le secteur de Saint-Pabu ; 140 à 150 couples dans l'archipel de Molène avec 30 pontes et 11 jeunes à l'envol à Trielen, 24 pontes et 11 jeunes à l'envol à Balaneg, 17 couples à Banneg, 3 couples à Roch Hir, 7 couples à Litiri, 4 pontes à Morgaol, 46 à 54 couples à Béniguet.

Morbihan : 11 à 15 couples (dont 1 à Houat, 6 à 8 à Hoëdic, 2 à Belle-Ile).

Loire-Atlantique : pas d'indice de reproduction à l'île Dumet.

En juin, 480 individus sont présents en baie du Mont-Saint-Michel sans précision de date et 390 sont le 30 dans l'anse d'Yffiniac.

ECHASSE BLANCHE *Himantopus himantopus*.

Encore 11 à Petit-Mars (44) le 18 septembre.

Hivernage : 1 individu stationne à Pen Mané/Locmiquélic (56) du 22 août au 12 mars.

Les premières sont de retour le 17 mars à Suscinio/Sarzeau (56) et à Grand-Lieu (44). A Careil/Iffendic (35) quelques individus stationnent au printemps : 2 le 8 avril, 3 le 6 mai, 1 le 18 juin. En baie d'Audierne (29), de 2 à 7 individus stationnent du 22 avril au 18 juin. A Ouessant (29), 3 sont présentes le 4 juin.

Reproduction :

Ille-et-Vilaine : 1 couple se reproduit dans la partie normande de la baie du Mont-Saint-Michel.

Morbihan : 1 couple à Kersahu/Gâvres, 10 à Pen en Toul/Larmor-Baden, 22 dans les marais de Séné, 10 au Duer/Sarzeau et 8 à Suscinio/Sarzeau. Total : 51 couples.

Loire-Atlantique : 11 couples à Mesquer, 110 en Grande Brière, 38 à Guérande 14 à Donges, 3 à Machecoul et 1 à Petit-Mars. Total : 177 couples.

Le total pour la Bretagne s'établit à 228 couples.

AVOCETTE ELEGANTE *Recurvirostra avosetta*.

De nombreux oiseaux restent muer dans l'estuaire de la Loire (44) : 430 le 20 août à Corsept, 182 le 22 à Paimbœuf.

Quelques oiseaux sont observés en fin d'été à l'intérieur des terres : 37 le 29 août à Châtillon-en-Vendelais (35), 1 le 22 septembre à Careil/Iffendic (35). Il s'agit d'indices de passage d'autant que les effectifs commencent à grimper dans le marais guérandais (44) à partir de cette date : 80 le 15 septembre, 140 le 18, 670 le 18 octobre, 760 le 27, 1 200 le 14 novembre.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
75	0	51	358	2 503	3 401	6 388

La Bretagne accueille 41% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- la presqu'île guérandaise (44) :	1 534
- le golfe du Morbihan (56) :	1 294
- la baie de Vilaine (56) :	1 204
- la côte de Préfaïlles à Bourgneuf (44) :	950
- l'estuaire de la Loire (44) :	678

Des oiseaux vendéens semblent être « remontés » vers le nord après le naufrage de l'Erika.

En mars, quelques individus sont encore contactés dans l'intérieur de l'Ille-et-Vilaine : 8 le 19 à Paintourteau/Erbrée et 8 le 30 à Careil.

Reproduction :

Morbihan : 20 couples à Pen en Toul/Larmor-Baden, 100+ dans les marais de Séné sans aucune éclosion, 5 à Suscinio/Sarzeau ; 5 à Ambon. Total : 130+ couples.

Loire-Atlantique : Les premières pontes sont signalées fin avril. Il y a environ 100 couples à Guérande et 25 à Mesquer/Assérac. Total : 125 couples.

Le total pour la Bretagne s'établit à 255+ couples.

OEDICNEME CRIARD *Burhinus oedicnemus*.

Une donnée étonnante concerne 1 sur une route le 13 août à Berrien (29).

1 le 25 octobre à Kerminihy/Erdeven (56), 28 le 26 à Saint-Hilaire-de-Clisson (44).

Le premier oiseau est observé fin février à Erdeven ; 3 chanteurs sont le 22 mars à Saint-Hilaire-de-Clisson ; 2 le 15 avril à Saint-Lumine-de-Clisson (44).

Autre donnée originale, 2 sont le 4 juillet sur la réserve de chasse de la baie du Mont-Saint-Michel (35) !

GLAREOLE A COLLIER *Glaréola pratincola*.

1 est notée le 27 et 28 avril à Grand-Lieu (44).

PETIT GRAVELOT *Charadrius dubius*.

Il y a encore un juvénile non volant sur les bords de la Loire/Montrelais (44) le 13 septembre.

Le dernier est 25 novembre à l'enrochement du Légué/Saint-Brieuc (22).

Les premiers sont notés en mars : 1 à Grand-Lieu (44) le 11, 1 à Besné (44) le 21, 6 à Careil/Iffendic (35) le 22, 18 dans le marais de Grée/Ancenis (44) le 29.

19 le 30 mai à Petit-Mars (44).

Reproduction :

Ille-et-Vilaine : 4 couples en baie du Mont-Saint-Michel ; un nid le 1^{er} juin et 2 jeunes le 18 à Etrelles ; 1 couple dans les gravières de Rennes le 25 juin.

Côtes-d'Armor : au Légué/Saint-Brieuc, 3+ familles sont produites.

Finistère : 1 ou 2 couples au Corniguel/Quimper.

Morbihan : 6 individus dont un couveur aux étangs des Basses Landes/Saint-Marcel le 23 juin ; 1 adulte et 1 juvénile le 11 juillet sur la grève de l'estuaire de la Vilaine à la pointe du Moustoir/Muzillac.

Loire-Atlantique : des poussins le 28 mai à Montoir-de-Bretagne ; 6 à 7 couples le 14 juin à Petit-Mars.

GRAND GRAVELOT *Charadrius hiaticula*.

Le passage d'automne débute en juillet et culmine en fin-août début septembre avec notamment 1 700 à Goulven (29) le 28 août.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
599	1 224	2 874	895	3 043	757	9 392

La Bretagne accueille 67% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- le golfe du Morbihan (56) :	928
- la baie de Goulven (29) :	910
- la baie de Quiberon (56) :	732
- la rade de Lorient (56) :	704

Dans la Loire-Atlantique, 40% des oiseaux sont souillés par le pétrole.

Au printemps, on note en baie du Mont-Saint-Michel (35) : 2 200 le 1^{er} mai, 3 000 le 7 et 1 500 le 21.

Reproduction :

Ille-et-Vilaine : 1 nid à Hirel en baie du Mont-Saint-Michel le 2 mai ; il s'agit du premier cas de reproduction pour ce site.

Côtes-d'Armor : 7-8+ couples au Sillon du Talbert/Pleubian, 8 sur l'île d'Er/Plougrescant et 5 sur la Petite Ile/Plougrescant.

Finistère : 11 couples dans l'archipel de Molène et 1 sur une grève continentale à Mez ar Zant/Plouézoc'h.

Morbihan & Loire-Atlantique : aucun cas de reproduction.

Les effectifs recensés sur le littoral et les îles des Côtes-d'Armor est remarquable : 20-21+ couples.

GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU *Charadrius alexandrinus*.

Quelques rassemblements postnuptiaux sont notés avec notamment 39 à Kergalan/Plovan (29) et 172 à Trunvel/Tréogat (29) le 29 août.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
2	0	12	2	5	0	21

La Bretagne accueille 8% des hivernants français et 46% des hivernants du littoral Manche-Atlantique.

Reproduction :

Ille-et-Vilaine : 1 nid le 4 juin à la chapelle Sainte Anne/Saint-Broladre.

Côtes-d'Armor : 2-3 couples au Sillon du Talbert/Pleubian.

Finistère-Nord : aucun indice de reproduction.

Finistère-Sud : en baie d'Audierne, 38 couples produisent 53 juvéniles ; 7 couples dans l'archipel des Glénan.

Morbihan : 1 couple à Kerminihy/Erdeven, 1 à Suscinio/Sarzeau, 4 au Tour du Parc et 2 à Hoëdic.

Loire-Atlantique : aucun indice de reproduction.

GRAVELOT PATRE *Charadrius pecuarius*.

1 adulte est observé du 26 mars au 4 avril dans les marais de Gré/Ancenis (44). Il s'agit d'une première française.

PLUVIER GUIGNARD *Charadrius morinellus*.

4 le 19 septembre à Kerminihy/Erdeven (56), 4 le 22 à la pointe de la Torche/Plomeur (29).

PLUVIER DORE *Pluvialis apricaria*.

Les premiers arrivent en août, mais les effectifs ne grimpent réellement qu'à partir du début du mois d'octobre, puis on note, 600 le 19 novembre à Pleugeuneuc (35), 900 le 2 décembre à la Pointe/Guégon (56), 500 le 3 au réservoir de la Cantache/Vitré (35), et 3 000 le 29 au Grand Pré/Varades (44).

Au mois de janvier 2000, les effectifs, partiels, se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
1 250	1 098	9 666	1 808	319	5 747	19 888

Il y a 8 000 individus en baie de Goulven (29) à la mi-janvier.

1 300 le 9 février à Loc'h ar Stang/Tréguennec (29), 1500 le 25 à Irodouer (35).

Les derniers sont observés le 7 mai en baie du Mont-Saint-Michel (35) et les 17 et 29 mai à Ouessant (29).

PLUVIER BRONZE *Pluvialis dominicana*.

Toutes les données sont en provenance d'Ouessant (29) : 1 en plumage nuptial les 16 et 17 juillet, 1 du 19 au 24 septembre, 1 le 4 octobre puis 1 du 16 au 21.

PLUVIER ARGENTE *Pluvialis squatarola*.

Le passage postnuptial est noté dès le mois de juillet.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
3 945	659	1 926	705	3 185	1 202	11 622

La Bretagne accueille 36% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35) : 3 945
- le golfe du Morbihan (56) : 1 870
- la rade de Lorient (56) : 863
- les Traicts du Croisic (44) : 650

Le passage prénuptial est bien noté en avril et mai avec : 3 750 le 1^{er} mai, 300 le 7, 450 le 8 en baie du Mont-Saint-Michel et 40 le 31 mai à l'île d'Er/Plougrescant (22).

2 le 9 juin à Careil/Iffendic (35), 3 le 22 juin à Batz-sur-Mer (44).

VANNEAU HUPPE *Vanellus vanellus*.

Les premiers rassemblements postnuptiaux sont notés surtout à partir du début juillet. A Châtillon-en-Vendelais (35), on note 160 le 16 juillet et 90 le 25 ; 85 sont le 30 juillet au réservoir de la Cantache/Vitré (35). Les effectifs augmentent nettement en novembre et décembre : 5 000 le 7 décembre à Petit-Mars (44) et 17 000 le 29 au Grand Pré/Varades (44).

Au mois de janvier 2000, les effectifs, partiels, se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
7 900	1 853	7 095	1 602	9 483	53 825	81 758

Les principaux sites sont :

- la Loire amont (44) : 16 500
- le marais de Grée (44) : 8 000
- le golfe du Morbihan (56) : 5 530
- Mazerolles-Petit-Mars (44) : 5 000
- la baie du Mont-Saint-Michel (35) : 4 100

Les recensements sont très incomplets, notamment en Centre-Bretagne.

En migration postnuptiale, 80 oiseaux sont observés dès le 24 juin en Baie du Mont-Saint-Michel.

Reproduction :

Ille-et-Vilaine : 5 couples en baie du Mont-Saint-Michel, 4 couples dans les marais de Dol, 12 individus dont 3 juvéniles le 23 mai à Sougéal.

Côtes-d'Armor : 1 couple à Maël-Pestivien le 18 avril et début juin.

Finistère : 2 couples parquent le 11 mars aux Palujous/Cléder où 6 alarment le 1^{er} mai ; 4 couples couvent le 27 avril au Vougot/Guissény ; 1 couve le 21 avril à Enézinoc/Plouguerneau ; installation des premiers nicheurs au plus tard le 23 février en baie d'Audierne, site où 10 couples sont découverts sans recherche particulière.

Morbihan : 6 couples sur les dunes d'Erdeven et 2 à 3 couples à Séné.

Loire-Atlantique : 20 couples entre les bords de Loire, la Brière et les marais de Petit-Mars. Il s'agit d'effectifs très partiels.

BECASSEAU MAUBECHÉ *Calidris canutus*.

Le passage postnuptial est noté de fin juillet à début octobre. Dans l'anse d'Yffiniac (22), le suivi donne : 5 le 29 juillet, 190 le 9 août, 200 le 14 septembre, 575 le 22 octobre, 1 500 le 30 octobre, 5 300 le 11 décembre.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
6 580	3 851	81	73	420	19	11 024

La Bretagne accueille 36% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35) : 6 580
- la baie de Saint-Brieuc-Yffiniac (22) : 3 400
- la baie de Saint-Efflam (22) : 450
- le golfe du Morbihan (56) : 198

Dans l'anse d'Yffiniac, on note 2 350 le 18 mars et 325 le 16 avril ; par ailleurs, 140 le 25 mai à Guérande (44).

BECASSEAU SANDERLING *Calidris alba*.

Le passage postnuptial est noté de mi-juillet à octobre : 225 le 9 août dans l'anse d'Yffiniac (22), 550 le 18 octobre à Saint-Michel-en-Grève (22). A Goulven (29), le passage culmine à 550 le 28 août.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
575	629	3 143	1 380	996	97	6 820

La Bretagne accueille 57% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- la baie de Quiberon (56) :	820
- la baie de Douarnenez (29) :	837
- le littoral de Roscoff et Santec (29) :	751
- Kerfissien/Cléder (29) :	700
- la baie de Saint Efflam (22) :	600

Le passage pré-nuptial est bien suivi dans l'anse d'Yffiniac avec 6 le 18 mars, 120 le 16 mai, 60 le 19, 4 le 31. En baie du Mont-Saint-Michel, on note 45 le 1er mai, 130 le 6, 850 le 20.

Une donnée intérieure concerne 1 individu le 6 mai à Careil/Iffendic (35).

BECASSEAU MINUTE *Calidris minutus*.

Le passage postnuptial est perceptible de juillet à octobre et culmine fin août. On note 15 le 24 août au Kernic/Plounévez-Lochrist, 12 le 25 au Curnic/Guissény (29), 18 le 28 et 11 le 30 au réservoir de la Cantache/Vitré (35), 45 le 11 septembre à Guérande (44).

30 oiseaux sont le 23 décembre sur la plage de Pornichet (44).

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
16	3	4	0	15	59	97

La Bretagne accueille 7% des hivernants français et 38% des hivernants du littoral Manche-Atlantique.

Les principaux sites sont :

- la marais guérandais (44) :	42
- la baie du Mont-Saint-Michel (35) :	16

Le passage pré-nuptial est noté de fin mars à juin avec notamment 45 le 8 mai en baie du Mont-Saint-Michel.

1 individu très hâtif est de passage le 14 juillet à Hoëdic (56).

BECASSEAU DE TEMMINCK *Calidris temminckii*.

Les données sont très groupées.

En baie d'Audierne (29), 1 les 22 et 23 août et 1 autre le 7 septembre ; à Goulven (29), 1 le 29 août.

A Grand-Lieu (44), 1 le 25 avril et 1 le 1^{er} mai ; à Kerogan/Quimper (29), 1 le 4 mai ; en baie de Saint-Brieuc (22), 2 le 7 mai.

BECASSEAU DE BONAPARTE *Calidris fuscicollis*.

1 adulte les 23 et 24 octobre à Ouessant (29), 2 le 24 puis 1 le 25 à Saint Guénolé/Penmarc'h (29), 1 juvénile du 2 au 4 novembre sur l'île de Sein (29).

BECASSEAU DE BAIRD *Calidris bairdii*.

1 juvénile du 12 au 17 octobre à l'enrochement du Légué/Saint-Brieuc (22).

BECASSEAU SEMIPALME *Calidris pusilla*.

1 adulte le 7 octobre à l'île de Sein (29).

BECASSEAU FALCINELLE *Limicola falcinellus*.

1 le 16 mai à Langueux (22).

BECASSEAU TACHETE *Calidris melanotos*.

1 adulte le 29 juillet à Kervardez/Plovan (29), 1 juvénile le 14 août à l'étang de Kermor/Ile-Tudy (29), 1 juvénile du 6 au 15 septembre à Pénestin (56), 1 juvénile le 10 septembre à Nérizélec/Plovan, 1 juvénile du 15 au 18 à Guérande (44), 1 juvénile le 18 à l'étang des Gâtineaux/Saint-Michel-Chef-Chef (44), 1 juvénile du 19 au 29 au Moulin Neuf/Plonéour-Lanvern (29), 1 les 19 au 30 à l'enrochement du Légué/Saint-Brieuc (22), 1 le 2 octobre à Guérande (44).

1 les 7 et 8 mai à Grand-Lieu (44).

BECASSEAU COCORLI *Calidris ferruginea*.

Le passage postnuptial est noté dès la fin juillet puis culmine en septembre.

Parmi les sites bien suivis on retient l'anse d'Yffiniac avec 2 le 30 juillet, 25 le 8 août, 15 le 10, 6 le 23, 17 le 3 septembre, 20 le 8, 44 le 16, 23 le 23, 1 le 13 octobre ; en baie de Paimpol (22), 22 le 24 août, 16 le 5 septembre ; au Kernic/Plounévez-Lochrist (29), 25 le 24 août ; au Curnic/Guissény (29), 55 le 25 août ; à Goulven (29), 30 le 29 août ; à Guérande (44), 80 le 17 septembre.

Le passage prénuptial est sensible de fin avril au 4 juin avec un maximum de 4 le 7 mai en baie du Mont-Saint-Michel (35). La quasi-totalité des observations est effectuée durant la première décade de mai.

BECASSEAU VIOLET *Calidris maritima*.

Les premiers retours sont observés dès le mois d'août.

On note 73 le 23 novembre et 61 le 15 décembre à Ouessant (29)

Au mois de janvier 2000, les effectifs, partiels, se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
40	8	180	35	39	70	372

La Bretagne accueille 74% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- Trielen (29) :	120
- le littoral de Saint-Nazaire au Croisic (44) :	39
- le littoral de Mesquer à la Turballe (44) :	29
- la baie de Goulven (29) :	25
- le Pays Bigouden (29) :	21

50 % des oiseaux dénombrés en Loire-Atlantique sont souillés de pétrole.

Le passage prénuptial s'étale de la mi-mars jusqu'au 25 mai. On note : 33 le 14 mars à la Turballe ; 11 le 8 avril à l'Île Grande/Pleumeur-Bodou (22) ; 52 le 14 avril à Hoëdic (56) ; 25 le 21 avril, 60 le 2 mai, 40 le 6, 57 le 15, 28 le 25 à Ouessant ; 66 le 8 mai et 25 le 19 au phare d'Eckmühl/Penmarc'h (29).

BECASSEAU VARIABLE *Calidris alpina*.

La migration postnuptiale début mi-juillet et l'installation des hivernants se généralise à partir de novembre.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
30 106	14 416	31 890	6 867	44 301	36 350	163 930

La Bretagne accueille 49% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35) :	25 734
- le golfe du Morbihan (56) :	26 500
- le littoral de Préfaillies à Saint-Brévin (44) :	10 088
- les Traicts du Croisic (44) :	9 220
- l'estuaire de la Penzé (29) :	8 500

L'hivernage est constaté à l'intérieur des terres, au réservoir de la Cantache/Vitré (35), avec 38 le 5 janvier, 55 le 13, 40 le 13 février, 90 le 22, 50 le 5 mars, 40 le 8 mars, 10 le 19.

Le passage prénuptial se déroule de la mi-mars à fin mai. On note 10 700 le 1^{er} mai en baie du Mont-Saint-Michel, 385 le 5 mai à Paimpol (22), 550 le 13 à Locquénolé (29), 464 mi-mai en rade de Brest, 525 le 16 à Yffiniac (22), 570 le 25 à Batz-sur-Mer (44).

Les retours sont perceptibles dès juillet : 280 le 14 dans les marais de Guérande (44).

BECASSEAU ROUSSET *Tryngites subruficollis*.

1 le 22 août à Trunvel/Tréogat (29), 1 les 8 et le 9 septembre à Ouessant (29), 1 du 21 au 24 à la pointe de la Torche/Plomeur (29) et 1 les 10 et 11 octobre à Batz-sur-Mer (44).

COMBATTANT VARIE *Philomachus pugnax*.

Le passage postnuptial débute mi-juillet et culmine fin août.

Dans l'anse d'Yffiniac (22), 1 le 12 août, 2 le 25, 5 le 1^{er} octobre, 7 le 7, 19 le 17, 30 le 31, 25 le 3 novembre. A Châtillon-en-Vendelais (35), 24 le 24 septembre.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
21	9	0	10	0	10	50

La Bretagne accueille 71% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- le réservoir de la Cantache (35) : 21
- la baie d'Audierne (29) : 10
- Roz-Landrieux (35) : 10
- Yffiniac-Morieux (22) : 9

La migration pré-nuptiale est notée de février à début juin. On note : à Sougéal (35) 41 le 8 mars, 10 le 11, 40 le 15, 189 le 19, 115 le 20, 40 le 22, 92 le 29, 42 le 9 avril ; à Lonce/Montoir-de-Bretagne (44), 250 le 6 mars ; à Grand-Lieu (44), 150 le 1 avril.

Aucune preuve certaine de nidification en Loire-Atlantique même si 1 mâle en plumage nuptial est observé en juin à Saint-Lumine-de-Coutais (44).

Les derniers sont notés le 4 juin à Careil/Iffendic (35) et en baie d'Audierne (29).

1 avec un reste de plumage nuptial est à Léhan/Treffiat (29) le 29 juin et 1 mâle en plumage nuptial est à Goulven (29) le 13 juillet.

BECASSINE SOURDE *Limnocryptes minimus*.

L'espèce est observée un peu partout en Bretagne, mais en faibles quantités : 1 les 20 et 30 octobre au marais de Saint-Mars-du-Désert (44), 1 le 1^{er} novembre à Pleudihen-sur-Rance (22), 12 le 10 décembre dans le marais de Saint-Mars, 1 le 19 à Grand-Lieu (44), 3 le 10 janvier à l'étang de Rolin/Québriac (35), 1 le 15 à Saint-Renan (29), 1 à la mi-janvier dans le marais de la Boulaie/La Chapelle-des-Marais (44), 2 le 24 à l'étang du Moulin Neuf/Plounérin (22), 1 le 21 mars en Brière (44), 1 le 27 à l'étang de Gourvéaux/Saint-Gilles-du-Vieux-Marché (22). A Ouessant (29), 8 observations sont obtenues en automne dont 3 le 30 octobre.

BECASSINE DOUBLE *Gallinago media*.

1 le 6 mai à Ouessant (29). Cette donnée n'a pas été homologuée par le C.H.N..

BECASSINE DES MARAIS *Gallinago gallinago*.

Le passage postnuptial est noté dès le 25 juillet.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
178	15	124	80	0	1 529	1 926

A la mi-janvier, 685 oiseaux sont notés en Grande Brière (44), 200+ au lac de Grand-Lieu (44) et 200 à l'étang de Beaumont/Issé (44).

En Loire-Atlantique des observations sont faites en période de reproduction mais sans aucune preuve. Au Sud de la Brière on note : 10 le 5 avril, 2 le 20 mai, 5 le 21 juin, 5 le 9 juillet.

Au Cragou/Le Cloître-Saint-Thégonnec (29), une tentative de reproduction dans une molinaie pâturée est suspectée.

BECASSE DES BOIS *Scolopax rusticola*.

Le passage d'automne est noté du début octobre à fin novembre : maximum 3 le 29 octobre à Trébeurden (22).

1 le 20 mars à Ouessant (29), 1 le 9 avril au bois de Soeuvres/Vern-sur-Seiche (35).

Aucun indice de reproduction.

BARGE A QUEUE NOIRE *Limosa limosa*.

Le passage postnuptial est noté dès la fin de juillet avec 485 individus le 22 juillet à Paimbœuf (44) ; on note 216 individus le 27 août au même endroit, 1 220 le 18 octobre en baie du Mont-Saint-Michel (35) et 640 le 18 novembre au Duer/Sarzeau (56).

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
650	1	62	59	397	972	2 141

La Bretagne accueille 20% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- les Traicts du Croisic (44) : 700
- la baie du Mont-Saint-Michel (35) : 560
- le golfe du Morbihan (56) : 395
- la rivière de Pont-l'Abbé (29) : 59

Lors de migration prénuptiale on note : 270 le 4 mars, 437 le 12, 120 le 15, 196 le 20, 260 le 25, 92 le 8 avril, 500 le 15 mai à Sougéal (35) ; 355 le 5 avril à Noyal (56) ; 90 le 29 avril à Etel (56) ; 52 le 24 juin au Duer/Sarzeau (56).

Reproduction : 4 à 5 couples en baie d'Audierne (29). 1 couple dans les marais de Séné (56). En Loire-Atlantique les nicheurs s'installent sur les prairies de Montoir-de-Bretagne début mai ; des couples alarment en Brière, sans autre précision.

L'espèce estive en baie du Mont-Saint-Michel : 34 le 4 juin, 24 le 20, 82 le 1^{er} juillet.

BARGE ROUSSE *Limosa lapponica*.

Le passage postnuptial est sensible de fin juillet à mi-novembre. A Goulven (29) : 140 le 30 juillet, 180 les 10 et 28 août, 300 le 12 septembre, 380 le 14 novembre. Dans l'anse d'Yffiniac (22) : 40 le 1^{er} août, 110 le 9, 173 le 8 septembre, 200 le 12, 160 le 23, 190 le 7 octobre, 73 le 22. A Guérande (44), 300 sont présents le 15 septembre.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
730	538	1 100	12	175	295	2 850

La Bretagne accueille 52% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- la baie de Goulven (29) : 810
- la baie du Mont-Saint-Michel (35) : 730
- la baie de Saint-Brieuc (22) : 450
- Les Traicts du Croisic (44) : 270

Le passage prénuptial est sensible de mi-mars à début mai. On note : dans l'anse d'Yffiniac, 140 le 18 mars, 75 le 17 avril, 100 le 22, 36 le 29, 32 le 16 mai, 12 le 31, 6 le 30 juin, 40 le 2 juillet ; à Noyal (56), 66 le 5 avril ; au Croisic (44), 75 le 4 mai.

COURLIS CORLIEU *Numenius phaeopus*.

Le passage postnuptial est sensible de la mi-juillet jusqu'en septembre : 106 le 21 juillet au Croisic (44), 63 le 23 à Damgan (56), 250 le 17 août en baie du Mont-Saint-Michel (35), 68 le 30 en baie de Paimpol (22).

1 hivernant est présent en Rance maritime (22-35) le 19 décembre.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
0	1	13	0	0	0	14

La Bretagne accueille 93% des hivernants français.

Les sites sont :

- Ouessant (29) : 8
- la baie de Morlaix (29) : 4
- la rade de Brest (29) : 1
- la baie de Lannion (22) : 1

Le passage prénuptial est noté de mi-avril à fin mai : à Donges (44), 500 le 22 avril ; dans l'anse d'Yffiniac (22), 12 le 27 avril, 43 le 29 ; à Ouessant, des centaines en migration dans la nuit du 27 au 28 avril et 50 le 2 mai ; à Trunvel/Tréogat (29), 55 le 28 avril et 65 le 12 mai ; à Pleubian (22), 25 le 4 mai ; à Paimpol (22), 45 le 6 ; à Saint-Jacut-de-la-Mer (22), 22 le 7 mai ; à Saint-Molff (44), 55 le 7 mai.

Au Croisic (44), 65 sont présents le 14 juin.

COURLIS CENDRE *Numenius arquata*.

1 jeune émancipé est encore sur son site de reproduction à Saint-Nicodème (22) le 16 juillet.

Le passage postnuptial est sensible dès la mi-juillet : 180 le 30 juillet à la chapelle Sainte Anne/Saint-Broladre (35), 55 le 6 août à Careil/Iffendic (35), 230 le 10 à Goulven (29), 120 le 18 à Dangan (56), 180 le 28 à Goulven, 43 le 3 septembre à Ouessant (29), 150 le 19 à Larmor-Plage (56), 350 le 23 à la chapelle Sainte Anne. Dans l'anse d'Yffiniac (22), le suivi donne 250 en juillet, 342 en août, 450 en septembre et 400 en octobre.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
3 690	834	988	400	929	618	7 459

La Bretagne accueille 44% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35)	3 696
- la baie de Saint-Brieuc (22)	380
- la rivière de Pont-l'Abbé (29)	350
- le golfe du Morbihan (56)	344

En migration prénuptiale, le suivi de l'anse d'Yffiniac donne 390 le 18 mars, 310 le 2 avril, 90 le 17, 70 le 17 mai, 90 le 31. Par ailleurs, on observe 140 le 28 avril à Roz/Theix (56).

Reproduction : 4 couples à Saint-Nicodème (22). Dans les Monts d'Arrée, les premiers chanteurs sont entendus le 25 février ; 27 couples sont localisés sans recherche particulières sur les communes de Berrien, Botmeur, Botsorhel, Brasparts, La Feuillée, Lannéanou, Le Cloître-Saint-Thégonnec, Plougonven, Plounéour-Ménez et Scrignac.

Les retours s'opèrent dès juin : 340 le 6 juin dans la baie du Mont-Saint-Michel, 380 le 6 juillet dans l'anse d'Yffiniac.

CHEVALIER ARLEQUIN *Tringa erythropus*.

Le passage postnuptial débute tôt : 1 le 28 juillet puis 10 le 10 août à Goulven (29), 3 le 23 août à Careil/Iffendic (35), 6 le 28 à Goulven, 5 les 23 et 27 septembre au lac de Haute-Vilaine (35).

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
0	0	40	1	64	13	118

La Bretagne accueille 39% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- le golfe du Morbihan (56) :	64
- l'estuaire de la Penzé (29) :	27
- les marais de Guérande (44) :	13

Le passage prénuptial, noté de la fin février au mois de mai, est peu marqué et concerne essentiellement des isolés ; maximum 4 le 6 avril à Sougéal (35).

A la descente, 2 le 6 juillet en Brière (44).

CHEVALIER GAMBETTE *Tringa totanus*.

Le passage postnuptial commence dès la fin du mois de juin : 170 le 23 juillet à Pénerf/Damgan (56), 220 le 10 août au Vivier-sur-Mer (35), 200 le 10 août puis 205 le 1^{er} septembre à Goulven (29), 138 le 24 septembre à Pen Mané/Locmiquélic (56), 150 le 3 octobre à Goulven. Le suivi de l'anse d'Yffiniac (22) donne : 8 le 29 juillet, 75 le 8 août, 133 le 10, 425 le 25, 21 le 22 septembre, 50 le 30.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
44	372	1 118	175	700	76	2 485

La Bretagne accueille 53% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- la baie de Morlaix (29) :	300
- le golfe du Morbihan (56) :	228
- la rade de Brest (29) :	224
- l'estuaire de la Penzé (29) :	185

Le passage prénuptial est bien noté en baie du Mont-Saint-Michel (35) avec 38 le 10 mars, 92 le 1^{er} mai, 8 le 7, 75 le 14, 9 le 3 juin. Dans l'anse d'Yffiniac (22), le suivi donne 20 le 18 mars, 48 le 2 mai, 6 le 31.

Reproduction :

Morbihan : 1 couple à Kersahu/Gâvres, 1 à Pen en Toul/Larmor-Baden, 30-40 dans les marais de Séné, 2 dans l'étier d'Ambon et 1 à Bétahon/Ambon.

Loire-Atlantique : 8 couples dans le marais du Mès, 3 couples à Guérande. 15 alarmes sont dénombrées entre l'estuaire de la Loire, la Brière et le Marais Breton.

Les retours sont évidents dès la fin juin.

CHEVALIER ABOYEUR *Tringa nebularia*.

Le passage postnuptial est signalé dès le mois de juillet et culmine en août. Dans l'anse d'Yffiniac (22), le suivi donne : 71 le 2 août, 45 le 5, 80 le 6, 75 le 8, 8 le 12, 30 le 25, 20 le 17 septembre, 35 le 22, 15 le 19 octobre. A Goulven (29), on note : 55 le 10 août et 50 le 15. A l'étang de Kermor/Ile-Tudy (29), ce sont 35 qui sont observés le 27 août.

Au sillon du Lenn/Louannec (22), les effectifs culminent à 44 individus le 13 décembre.

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
1	32	78	6	31	0	148

La Bretagne accueille 74% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- la rade de Brest (29) :	28
- la baie de Perros-Guirec (22) :	25
- la baie de Goulven (29) :	22
- le golfe du Morbihan (56) :	18

Au cours du passage postnuptial, on peut noter : 13 le 30 avril, 10 le 2 mai, 7 le 7 dans l'anse d'Yffiniac, 75 le 1^{er} mai puis 45 le 7 en baie du Mont-Saint-Michel (35), 20 le 5 puis 24 le 9 à Grand-Lieu (44) et 15 le 6 à Goulven.

Deux observations d'isolés proviennent de Careil/Iffendic les 4 et 18 juin.

Les retours sont évidents dès le début de juillet : 2 le 2 à Yffiniac, 9 le 9 dans le marais de Grée/Ancenis (44).

CHEVALIER CULBLANC *Tringa ochropus*.

Le passage postnuptial est sensible dès la mi-juin 1999. Par la suite : 14 le 16 juillet puis 15 le 25 à Châtillon-en-Vendelais (35), 17 le 23 à Guérande (44), 14 le 28 à Saint-Suliac (35), 15 le 8 août au lac de Haute-Vilaine (35), 12 le 29 à Locoal-Mendon (56), 13 le 5 septembre à Gâvres (56) et 15 le 11 à La Baule (44).

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
0	8	5	2	10	104	129

Les principaux sites sont :

- les marais de Vue et de l'Acheneau (44) : 36
- les marais de Mesquer (44) : 26
- les marais de Guérande (44) : 11
- la Grande Brière (44) : 11
- le golfe du Morbihan (56) : 10

Un oiseau cerce le 22 mars à Saint-Lyphard (44) sans suite.

Le passage prénuptial se déroule de mars à mai alors que la migration de retour est nettement perceptible en juin : onze données originaires de Loire-Atlantique sont recueillies ce mois-là, 14 le 25 à Careil/Iffendic (35).

CHEVALIER SYLVAIN *Tringa glareola*.

En migration postnuptiale, les oiseaux sont observés dès la fin juillet. Au réservoir de la Cantache/Vitré (35) : 1 le 4 août, 2 le 15, 3 le 24, 3 le 31, 1 le 12 septembre ; 3 le 31 août à Guérande (44).

En Brière (44), 1 le 21 mars, 1 les 4 et 5 avril, 4 le 29, 1 du 8 mai au 11 juin ; à Ouessant (29), 1 le 5 mai ; à Trunvel/Tréogat (29), 1 le 14 mai.

1 le 6 juillet à Nérizélec/Plovan (29).

CHEVALIER STAGNATILE *Tringa stagnatilis*.

1 à Grand-Lieu (44) le 18 avril.

CHEVALIER GUIGNETTE *Actitis hypoleucos*.

Le passage postnuptial se déroule de la mi-juillet à fin octobre. Sur les sites suivis on note : 20 le 25 juillet et 20 août à Châtillon-en-Vendelais (35) ; 26 le 26 juillet à Ambon (56) ; 5 le 27 juillet, 16 le 7 août, 18 le 8, 15 le 10, 14 le 14, 11 le 15, 14 le 22, 16 le 25 au lac de Haute-Vilaine (35) ; 196 le 28 juillet, 176 le 2 août, 33 le 7 septembre sur la Loire en amont de Nantes (44) ; 60 en un groupe le 14 août à Plouhinec (56) ; 36 le 22 août, 39 le 19 septembre sur la Rance (22-35).

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
5	5	66	5	15	13	109

La Bretagne accueille 61% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- la rade de Brest (29) : 28
- l'estuaire de la Penzé (29) : 25

Le passage prénuptial est bien noté dans l'anse d'Yffiniac (22) avec 5 le 15 avril, 3 le 24, 3 le 30, 10 le 6 mai ; 15 le 5 mai à Méan/Saint-Nazaire (44).

Il n'y a toujours aucune preuve de reproduction.

10 le 5 juillet à Careil/Iffendic (35).

TOURNEPIERRE A COLLIER *Arenaria interpres*.

Le passage d'automne est noté dès le mois de juillet : 15 le 30 juillet, 88 le 9 août, 80 le 7 septembre, 103 le 23, 190 le 4 octobre, 153 le 30 dans l'anse d'Yffiniac (22) ; 64 le 11 août, 100 le 27, 151 le 19 septembre, 220 le 17 octobre à Beauport Paimpol (22) ; 240 le 20 août à Pornichet (44) ; 2 le 24 août au réservoir de la Cantache/Vitré (35).

Plus tard on observe 510 le 14 octobre puis 705 le 14 novembre en baie de La Baule (44).

Au mois de janvier 2000, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
444	697	2 611	294	1 173	1 205	6 424

La Bretagne accueille 65% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- la presqu'île guérandaise (44) : 1 193
- les Abers Wrach et Benoit (29) : 705
- l'estuaire de la Penzé (29) : 530
- la rade de Brest (29) : 392
- la baie de Quiberon (56) : 352

Le passage prénuptial est noté dès le mois de mars : 120 le 21 avril à Piriac-sur-Mer (44), 300 le 24 en baie d'Audierne (29), 324 le 4 mai à Pornichet (44), 150 le 7 à Ouessant (29), 1 le 17 à l'étang de Paintourteau/Erbrée (35), 35 en juin aux Evens/La Baule (44) ; dans l'anse d'Yffiniac, 56 le 18 mars, 50 le 2 avril, 11 le 17, 1 le 3 juin.

PHALAROPE A BEC ETROIT *Phalaropus fulicarius*.

1 est en baie d'Audierne (29) le 23 août.

PHALAROPE A BEC LARGE *Phalaropus lobatus*.

1 le 2 octobre à Sainte Marguerite/Pornichet (44), 1 le 4 en plaine de Taden (22), 1 adulte le 25 à Grand-Lieu (44), 1 juvénile le lendemain sur le même site, 1 le 26 à Bourgneuf-en-Retz (44), 1 le même jour à Pénestin (56), 2 probables le 6 novembre au sémaphore/Brignogan-Plage (29), 1 le 14 décembre dans le port de Piriac-sur-Mer (44), 1 le 8 janvier à Hoëdic (56).

A SUIVRE ...

Jean-Noël
BALLOT
11, rue de Prat Podic

29 200
BREST

Frantz
BARRAULT
3, rue de Brest

29 800
LANDERNEAU

Erwan
COZIC
Mengleuz

29 460
LOGONNA-DAOULAS

Bernard
ILIOU
La Ville Gleuhiel

56 120
GUEGON

Jacques
MAOUT
16, rue du Croissant

29 600
MORLAIX

